Procès-Verbal des derniers États-Généraux Tenus aux enfers,

Où se trouvent les plaidoyers de l'Évêque de Grenoble et de Judas

Dédié au Clergé et à la Noblesse de France, par l'Archevêque d'Embrun

---

1789

De l'Imprimerie Royales des Enfers


Vitam impendere Vero
Ex libris O. Borelli

1789.

PROCÉS-VERBAL
DES DERNIERS
ÉTATS-GÉNÉRAUX
TENUS AUX ENFERS,

Où se trouvent les plaidoyers de l'Evêque de Grenoble & de Judas.

Dédié au Clergé & à la Noblesse de France ; par l'Archevêque d'Embrun.

In inferno veritas & justitia.



De l'Imprimerie Royale des Enfers.

1789.



PROCÉS-VERBAL
DES DERNIERS
ÉTATS-GÉNÉRAUX
TENUS AUX ENFERS.

CE fut un grand jour de fête, dans toute l'étendue de l'empire infernal, que le 6 Octobre 1788. Ce jour, à jamais mémorable, on y vit arriver Marie-Anne Hippolyte Hay de Bonteville, Evêque de Grenoble : un Evêque ſuicide fut un ſpectacle qui ne s'étoit pas renouvellé depuis Judas. Des Papes, des Cardinaux, des Prélats de toutes couleurs avoient été moiſſonnés par le fer, le poiſon, le mal napolitain, &c.; mais on ne connoiſſoit encore aucun ſucceſſeur des Apôtres que la rage & le déſeſpoir euſſent porté à la ſacrilège extrêmité de trancher par ſes propres mains le fil de ſes jours.

Bonteville ne l'ignoroit pas; il apprécioit à ſa juſte valeur ſa grande action : fier des cicatrices ſanglantes ſillonnées ſur ſon front par les balles meurtrières qui l'avoient précipité aux enfers ; il traverſa les noires cohortes qui envi-

ronnoient le palais de Lucifer, comme on vit Camille monter au Capitole après la défaite des Gaulois, ou Villars arriver à Verſailles après la victoire de Denain.

Le grand maître des cérémonies de l'empire ténébreux l'attendoit à la porte du palais, & le conduiſit avec pompe aux pieds du trône de Lucifer; là, Bonteville fit la harangue ſuivante:

Puiſſant Monarque, tu vois devant toi un des plus fermes ſoutiens de ton Empire. Je me ſuis hâté de venir te demander le prix de mes ſervices. Je ſais qu'ici le mérite a droit de prétendre à tout, & j'oſe croire que parmi tes nombreux ſujets, il n'en eſt pas qui aient plus mérité que moi: ma vaſte ambition ne doit donc point connoître de bornes, & j'aſpire à y occuper la premiere place après toi. Depuis près de deux mille ans, Judas eſt ton principal miniſtre; il eſt tems qu'un autre lui ſuccède; il eſt tems que j'établiſſe en enfer l'ariſtocratie des nobles qu'on va bannir de la terre; ta haîine pour le genre humain te l'a fait imaginer; aujourd'hui qu'elle eſt perſécutée, tu lui dois un aſyle.

A ces mots, Lucifer tendit les bras à Bonteville; il le preſſa ſur ſon ſein, il fit couler ſur ſes joues livides des larmes amères & brûlantes.

O toi! lui dit-il, l'ami de mon cœur; toi mon plus fervent Apôtre; toi qui étois appellé à me ſoumettre des millions d'ames, pourquoi ta carriere terreſtre a-t-elle été ſi-tôt terminée? Pourquoi les années ne ſe ſont-elles pas accumulées ſur ta tête, comme ſur celle de ton digne confrere, l'Evêque de Die (1)? Mais n'importe, tu es

(1) Gaſpard-Alexis de Plan des Augiers, né le 10 juillet 1709, ſacré Evêque de Die, le 20 Février 1742.

aſſez chargé de trophées pour mériter de ma part l'accueil le plus flatteur ; cependant je t'avouerai que ta demande me cauſe quelque peine. Judas, qui avoit tant mérité de moi lorſqu'il eſt deſcendu dans ces ſombres demeures ; Judas, qui me ſert ſi bien depuis tant de ſiècles, doit-il perdre tout-à-coup, & ſans avoir commis aucune forfaiture, le poſte important qu'il remplit à ma ſatisfaction ? Ce n'eſt point ici comme en France ; on n'y change pas chaque jour de Miniſtre ; les petites paſſions de ma femme ou de mes maîtreſſes, les intrigues des ambitieux n'influent point ſur le choix de mes agens. Si le Roi que tu as trahi, avoit ſuivi mes maximes, il n'auroit pas renvoyé Necker pour confier ſes finances à des imbécilles ou à des frippons ; il n'auroit pas été forcé de le rappeller dans des circonſtances déſaſtreuſes ; circonſtances que l'on n'auroit pas vu naître ſans ſa retraite, & contre leſquelles il faut un génie plus qu'humain pour ne pas échouer.

Je t'avouerai encore que tes pareils ſont fort de mon goût ; j'applaudis de toute mon ame à leur orgueil, à leur vanité, à leur luxe, à leur molleſſe ; mais comme adminiſtrateurs, ils ont perdu ma confiance : tu conviendras que les bévues, les ſottiſes de ton ami Brienne, ſont de nature à écarter pour jamais les têtes mitrées de toute adminiſtration politique.

Malgré cela, ne perds pas tout eſpoir ; l'affaire me paroit d'une telle importance, que je n'en veux pas prendre ſur moi la déciſion ; je vais aſſembler mes Etats-Généraux, & je la leur ſoumettrai. Ne crains pas les délais ; je n'ai point de Parlemens chicaneurs & intéreſſés, qui prétendront me faire ſuivre la forme de 1614, plutôt que celle de 1356 : le Clergé & la Nobleſſe ne forment point deux ordres ſéparés du reſte

de mon peuple ; ici diables & damnés ont un égal ſuffrage (1). En attendant tu vas occuper l'appartement du vieil Evêque de Strasbourg : ce bon homme fait un petit voyage en France, pour conſoler & conſeiller ſon ſucceſſeur ; ce qui, ſoit dit entre nous, n'effacera pas l'opprobre imprimée ſur le nom de R....., par une trop fameuſe banqueroute, & par un procès dans lequel l'éloquence de Target n'a pas plus blanchi ſon client que l'Orateur Romain n'a juſtifié Milon (2).

Bonteville fut conduit en cérémonie dans l'appartement qui lui étoit deſtiné ; quel fut ſon étonnement, quelle fut ſa joie, lorſqu'il crut reconnoître ſa maiſon de la rue Mêlée à Paris ?

Cependant Lucifer ne perdit pas ſon tems à conſulter les corps ſavans, les académies, les érudits de ſon Empire, pour ſavoir comment il devoit convoquer ſes Etats-Généraux : il n'aſſembla point de Notables pour les entendre ſe

---

(1) Le Monarque infernal fait dans ce moment une eſpece d'épigrame ; il ſemble vouloir faire entendre qu'en France, depuis long-tems, les Nobles & les Evêques ſont les diables, & les Plébéïens, les damnés. *Note de l'Editeur.*

(2) Dans les tems héroïques de la Grèce, le procès bizarre du Cardinal de R..... eût donné naiſſance à une grande & ſuperbe fable. Junon auroit porté plainte à Jupiter contre un téméraire; Jupiter ſeroit entré dans une fureur inouie ; tout-à-coup le collier fût devenu une conſtellation ou un groupe d'étoiles. Le Cardinal auroit pris la place du malheureux Ixion ; la M..... eût été métamorphoſée en agace ; Oliva auroit été donnée à Vénus pour en faire une Prêtreſſe ſubalterne ; Caglioſtro auroit été condamné à rendre d'Eſprémenil modeſte & raiſonnable, & à apprendre la géographie à Thilorier, afin qu'il ne place plus la Mer-Rouge à côté de la Mer-Noire, & Trébiſonde à côté de la Mecque. *Note de l'Editeur.*

contredire, & déraiſonner; il n'eut point recours à un comité de ſes conſeillers & de ſes Maîtres de Requêtes pour compoſer les Lettres de Convocation & en châtier le ſtyle; il n'eut pas beſoin que ſon Miniſtre des Finances employât des momens précieux à prononcer dans ſon Conſeil un rapport qui, malgré ſa ſageſſe, donneroit un nouvel aliment à la haine de ſes ennemis. Des lettres ſimples & amicales furent expédiées pour toutes les parties de l'Empire, & le Monarque attendit le jour de l'Aſſemblée, comme un père attend l'inſtant où il doit embraſſer des enfans qu'il n'a pas vus depuis pluſieurs années.

Mais un événement imprévu déconcerta pour quelque tems les projets de Lucifer. Quatre gentilshommes Brétons, qui, le 26 & 27 Janvier, avoient reçu le juſte prix de leurs attentats contre la liberté & la vie de leurs concitoyens, étoient devenus habitans des Enfers. Le nom d'Etats-Généraux, qu'ils entendirent prononcer réveilla dans leur ame leur frénétique amour pour l'ariſtocratie des Nobles, & leur mépris inſenſé pour la claſſe Plébéïenne; ayant rencontré d'Aiguillon ſur leurs pas, ils ſe réconcilièrent avec lui. Richelieu, qui dans l'Enfer n'aimoit pas plus ſon couſin que ſur la terre, ſe joignit à eux par orgueil.

La cabale fut bientôt formée : on ameuta les Nobles & les Prélats; on leur perſuada qu'ils ne devoient avoir rien de commun avec les vilains; qu'il devoient faire corps à part; que leurs Députés devoient être, à l'égard de ceux du Tiers, dans le rapport de deux à un; qu'on ne devoit pas s'avilir juſqu'à délibérer avec eux; qu'on devoit les reléguer dans une chambre particulière; que leur avis ne ſeroit compté pour quelque choſe qu'autant que la Nobleſſe & le Clergé voudroient bien l'adopter.

On dressa un beau Mémoire dans lequel on menaça Lucifer d'une sciſſion & d'une révolte, s'il ne se conformoit pas aux volontés des Souſſignés. Pour donner plus de poids à ce Mémoire, on se fit souſcrire par le Prince de Conti, qui crut que cet événement le tireroit de l'oubli. On lui joignit le Comte de Clermont, ce Prince amphibie, ce Général auſſi inhabile que scandaleux Abbé. On eut encore recours au vieux Charollois, qui, depuis quarante ans, paſſoit son tems à battre ses valets.

Ce Mémoire parut avec le titre ſomptueux de *Mémoire des Princes*, *présenté au Roi*; il produiſit la plus vive ſenſation. Le peuple, indigné, recourut à la juſtice du Monarque. Il fut défendu dans des Ouvrages marqués au coin de la liberté; l'*Avis du Tiers*, le *Mémoire pour le Peuple*, l'*Ultimatum*, *Qu'eſt-ce que le Tiers*? foudroyeroit les écrits & les prétentions des ariſtocrates. Ces querelles d'opinion & de plume répandirent la confuſion & le trouble. Les Aſſemblées particulières, qui devoient députer à l'Aſſemblée générale, ne purent s'accorder, & tout reſta en ſuſpens.

A ces nouvelles, Lucifer entra dans une épouvantable colère. Quoi! s'écria-t-il, veulent-ils donc faire de mon Empire ce qu'ils ont fait de la France? Je ne le ſouffrirai point; je ne ſerai pas auſſi foible, auſſi irréſolu que Louis. Il ne ſuffit pas à un Roi d'être bon, de vouloir le bien, il faut encore que ſa fermeté réponde à ſes intentions. Malheur à ſes peuples, ſi ſa main incertaine laiſſe vaciller ſon ſceptre; s'il ſouffre que des hommes avides de pouvoir & de richeſſes, partagent ſon autorité, & ſi la crainte de déplaire à des intrigans & à des ambitieux, lui fait ſacrifier la liberté de la Nation, dont il doit être le protecteur, comme il en eſt

le chef. Je ne ſuis point un deſpote ; je ne veux point le devenir ; je ne le ſerai point quand je punirai ſévérement ces Princes, ces Nobles, qui s'imaginent pouvoir me dicter des lois, & réduire mon peuple en ſervitude.

Il dit, & auſſi-tôt il ordonne que les quatre Nobles Bretons, auteurs de tous les troubles, retourneront en Brétagne ; que là, ſous le nom & avec le titre de vilains, ils ſeront obligés de défricher chacun 500 arpens de landes de leur province ; & qu'après avoir rempli cette tâche, ils redeſcendront aux enfers.

D'Aiguillon fut condamné à devenir le jockei de Madame du Barry pendant ſix ans, & enſuite ſon palfrenier pendant dix.

Conti fut condamné à balayer pendant vingt ans la grand'chambre du Parlement de Paris, où il avoit dit & fait faire tant de ſottiſes avec d'Al...., le compagnon de ſes débauches crapuleuſes.

Clermont fut renvoyé ſur la terre pour être tambour de la garde de Paris pendant vingt ans.

Quant à Richelieu, Pompadour obtint ſa grace, ſous prétexte qu'il radotoit depuis pluſieurs années.

Charollois ne parut pas aſſez important pour lui faire ſubir quelques métamorphoſes : Lucifer ſe contenta de permettre à ſes valets de le battre autant qu'il les avoit battus.

Le calme ayant été ainſi rétabli dans l'Empire ſouterrain, il n'y eut plus d'obſtacles à une Aſſemblée d'Etats-Généraux, libre & amicale.

Pendant tous ces débats, Bonteville n'avoit pas été ſans inquiétude, il craignit que la conduite impertinente de ſes chers compatriotes ne lui eût nui dans l'eſprit du Souverain. Mais Lucifer juge les hommes d'après leurs propres actions ; il ne leur impute jamais les fautes de

leurs proches ou de leurs compatriotes : il donneroit ſa Chancellerie au frere d'un pendu, s'il lui connoiſſoit aſſez de mérite pour remplir cette place.

Il ne fut donc point même refroidi pour Bonteville par ce qui venoit de ſe paſſer ; mais il fit des réflexions ſur le danger de laiſſer introduire en enfer l'ariſtocratie des Nobles. Il conclut, & très-ſagement, qu'elle étoit fort propre à rendre les hommes malheureux ſur la terre, à y entretenir la diſcorde, à y fomenter les haines, à y exciter les vengeances, à y faire pulluler le crime & l'infortune ; & il réſolut de ne pas imiter les foibles ſucceſſeurs Charlemagne, & de maintenir dans toute leur intégrité & les droits de ſon trône & la liberté ſes peuples.

Les Députés de toutes les Provinces Infernales étant arrivés, munis de leurs pleins pouvoirs, Lucifer les aſſembla dans une vaſte ſalle, préparée non loin de ſon Palais. A l'ouverture des Etats, il leur tint le diſcours ſuivant, ſans avoir beſoin de l'organe de ſon Chancelier :

AMÉS ET FÉAUX,

C'eſt toujours avec un nouveau plaiſir que je me trouve au milieu de vous. Quoi de plus délicieux pour mon cœur que de vous donner de nouvelles preuves de mon amour, & d'en recevoir de nouvelles du vôtre ? Si je vous réunis autour de moi, ſi je vous demande votre aſſiſtance & vos conſeils, ne croyez pas que ce ne ſoit qu'un prétexte pour augmenter vos charges & ajouter aux tributs que vous payez tous également pour ſubvenir aux beſoins de l'Etat : non mes amis, je n'imite point ces Rois de la terre, qui redoutent les Aſſemblées de leurs

peuples

peuples ; qui ne les convoquent que lorſqu'il leur eſt impoſſible de ne pas les convoquer ; qui ne les convoquent que pour leur arracher, par la ſéduction & par la crainte, les produits les plus liquides de leurs propriétés & de leur induſtrie, & qui ſe hâtent de les renvoyer promptement dans leurs foyers, pour ne pas entendre leurs juſtes plaintes & leurs triſtes doléances. Mille de ces Rois pervers habitent aujourd'hui mon Empire ; ils ont cherché à répandre leurs principes dans ma Cour, mais leur exemple n'a point corrompu.

Mes Finances ſont en bon état ; je les adminiſtre d'après un plan qui réunit tous les avantages de ceux de Sully & de Colbert. Si celui que Necker veut introduire en France eſt meilleur, comme je n'en doute point, je l'adopterai.

Mon armée eſt complette, brave & bien diſciplinée. Auſſi ai-je la précaution de ne point lui donner pour Chefs tous ces nobles Maréchaux, ces nobles Lieutenans-Généraux, qui faiſoient les Achilles dans les anti-chambres de leurs Souverains, & auroient été mis après Therſite dans les troupes des Grecs. Si j'étois ambitieux, je ne craindrois pas d'aller à la tête de mes intrépides ſoldats, braver une ſeconde fois les légions commandées par Michel.

La juſtice vous eſt adminiſtrée avec promptitude & une impartialité qui ſont le déſeſpoir des Juges, des Avocats & des Procureurs de l'autre monde, qui chaque jour tombent ici par milliers. Il faut auſſi convenir que mes Tribunaux ne ſe prétendent pas au-deſſus de moi ; qu'ils ne s'arrogent point le droit d'interprêter les loix à leur guiſe, & de les enfreindre ſelon leurs caprices. J'ai pris des leçons du ſévère & juſte l'Hôpital, & mes Chanceliers marchent ſur ſes traces. Chacun de vous eſt en sûre-

té ſous la protection des loix, & jamais vous ne me verrez, par mon deſpotiſme ou celui de mes Miniſtres, ajouter aux maux attachés à la damnation, comme les Rois de la terre ajoutent ſans ceſſe aux maux inſéparables de l humanité.

Cependant il vient d'arriver un événement, au ſujet duquel je crois devoir vous tranquilliſer : j'ai fait juſtice prompte & expéditive de quelques ſéditieux ariſtocrates qui ne tendoient à rien moins qu'à me rendre un zéro dans mon Empire, & à aſſervir la Nation. Je ne ſais ſi vous voulez jouer le rôle des Francs ſous le regne des imbéciles ſucceſſeurs de Charlemagne : pour moi, je ne veux pas faire le ſecond tome de Charles-le-ſimple, & de Louis d'Outre-mer, &c. Je veux continuer à être Roi, & Roi d'un peuple libre ; j'ai donc cru devoir arrêter le mal dans ſa ſource même. Il eſt des cas où il eſt dangereux de s'aſſujettir aux formes. Les Romains l'ont reconnu dans les temps où ils étoient le peuple le plus libre de l'univers. Vingt fois, l'autorité abſolue de leurs dictateurs a ſauvé leur république : ce n'eſt pas la dictature, mais ſa perpétuité, ſa réunion au tribunat, & ſur-tout la dépravation de leurs mœurs, qui les ont réduits à la ſervitude. Je proteſte ici hautement, & je jure par ce fer à triple pointe qui fait trembler tous les hommes, & les anges même, que je ne ſouffrirai jamais aucun ariſtocrate dans mes Etats ; s'il s'y en introduiſoit, fuſſent-ils Princes ou Evêques, je les traiterois comme ces Bretons inſolens qui ont voulu diviſer mes ſujets en ordres ; c'eſt-à-dire, en un petit nombre d'oppreſſeurs & en un grand nombre d'opprimés. Ah ! ſi Louis, ſi le bon Louis ſuivoit mes maximes, ſes peuples ſeroient bientôt heureux ; ſon ſceptre ceſſeroit d'être le jouet de quelques Princes de ſon ſang, & d'une petite troupe de Nobles

aſſez téméraires, aſſez audacieux pour oſer braver vingt-trois millions de leurs Concitoyens.

Au reſte, pour calmer toute eſpèce d'inquiétude, je prends l'engagement ſolemnel de ne jamais me permettre ces actes d'une autorité abſolue, que je ne vous en rende compte dans votre prochaine aſſemblée, & que je ne vous en demande la ſanction : votre Roi ne peut rien faire de plus pour aſſurer votre liberté individuelle.

Je vais dans ce moment même vous donner une nouvelle preuve de ma confiance, & de mon ſincère déſir de vous gouverner en bon père. Judas eſt depuis des ſiècles mon premier Miniſtre; ſa ſublime trahiſon, ſa mort auſſi ſublime, lui ont mérité ce premier poſte : un émule digne de lui ſe préſente aujourd hui. Un Evêque, un oint du Seigneur, traître comme Judas, ſuicide comme Judas, qui fait parler en ſa faveur mille crimes dont Judas n'a pas même conçu l'idée; en un mot, l'Evêque de Grenoble, ce Bonteville que la renommée avoit déjà rendu fameux, ſollicite la place de premier Miniſtre : la mérite-t-il ? Voilà la grande queſtion dont je vous laiſſe juges. Je me retire pour ne pas gêner la liberté de vos opinions. Mon Chancelier préſidera à l'Aſſemblée : il recueillera les ſuffrages, & on délibérera, non pas par ordre, ce qui ſeroit un déſordre, mais par tête, comme l'exigent la juſtice & la raiſon.

On n'applaudit point, on ne cria point *bravo*; mais il eſt un ſilence commandé par le reſpect, l'amour, la reconnoiſſance, & mille fois plus éloquent que le bruit tumultueux des mains & des voix. Ce ſilence régna dans l'aſſemblée; le Monarque le comprit, & ſon cœur en fut ſatisfait.

Lucifer retiré, Bonteville ſe préſenta; il étoit revêtu de ſes habits pontificaux; il ne s'appuyoit

cependant point ſur ce bâton, meuble ſimple & néceſſaire aux Apôtres qui voyageoient à pied, mais devenu dans les mains de leurs ſucceſſeurs un ſuperbe ſymbole de leur autorité, devant lequel des Empereurs & des Rois ont été forcés d'abaiſſer leur ſceptre. Un fuſil lui tenoit lieu de croſſe; il le préſentoit à ſes juges, comme un guerrier préſente à ſon général l'étendard qu'il vient d'enlever du milieu d'un bataillon ennemi.

D'abord il fut ſaiſi d'un mouvement de crainte, il trembla de trouver dans l'Aſſemblée des Rois tels que Louis IX & Louis XII; des papes tels que Lambertini & Ganganelli; des Miniſtres tels que d'Amboiſe, Sulli & Turgot; des Evêques tels que Noailles & Beaumont: mais il fut bientôt raſſuré lorſqu'il apperçut Philippe-le-bel qui peſoit des écus faux; Louis XI qui ſerroit la main à ſon compère Triſtan; l'abominable & inceſtueux Borgia qui avoit encore les regards fixés ſur un portrait de ſa chere Lucrece, que ſon fils Céſar dévoroit des yeux; Balue perfide envers ſon bienfaiteur, & qui ſe plaignoit que ſa cage eût été déshonorée par le ſéjour du Gazetier de Hollande; Duprat, qui ſe glorifioit d'avoir porté le dernier coup à l'Egliſe gallicane, par l'introduction du concordat; Gondi, qui ſe vantoit d'avoir conſeillé la Saint-Barthelemi; Richelieu, dont Louis XIII étoit l'écuyer, & qui portoit écrit en gros caractère, ſur une médaille d'or appliquée ſur ſa poitrine: *Je ſuis l'aſſaſſin du vertueux de Thou*: le cupide Mazarin qui ne ceſſoit de larmoyer depuis qu'il avoit appris que ſes immenſes tréſors avoient été diſſipés par les profuſions de ſes héritiers; le dur & ambitieux Louvois, auteur de tant de guerres ſanglantes & injuſtes; Dubois, l'infâme Dubois, digne en tout du Prince qui

le fit Archevêque, Cardinal & premier Miniſtre; l'Abbé Terrai, plus frippon, plus dépravé que le fugitif Calonne; Choiſeul, ce dépradateur qui ruina les finances & l'armée, & qui ſourioit malignement lorſqu'on lui parloit des morts précipitées & précoces qui ont tant affligé la France; Cluni, qui n'a été regretté que de Madame Thilorier & des Fermiers-Généraux; Saint-Florentin, mort de chagrin de ne pouvoir plus ſigner des lettres de cachet, avec cette main artificielle qui n'eſt peut être pas le ſeul des enfans du Méchanicien; Laurent, dont les Français aient à ſe plaindre; le rampant la Roche-Aimon à qui tant de diocèſes ont l'obligation d'avoir de ſi mauvais paſteurs; des Evêques ſans nombre, tels que Saint-Simon de Metz, Saint-Albin de Cambrai, Jarente d'Orleans, Philippeaux de Bourges, &c. &c. &c. qui tous portoient ſur leurs phyſionomies, ou les traces profondes de l'impudicité, ou les empreintes ineffaçables de l'ambition & de la cupidité.

A l'aſpect de tous ces héros du crime & de la ſcélérateſſe, Bonteville ſentit ſon cœur s'épanouir; il ſe trouva dans ſon élément; un ſentiment intérieur lui dit : voilà des juges dignes de toi, des juges dignes de ta cauſe.

Plein de confiance, il éleva la voix & fit entendre cet exorde *ex abrupto :* O! vous que la terre ne méritoit pas de poſſéder, vous la gloire de cet immortel Empire, vous que Lucifer rend en ce jour les arbitres de mon ſort! Pontifes, Rois, Princes, Miniſtres, Nobles, & vous tous diables & damnés de tous les rangs, de toutes les claſſes & de toutes les conditions, ſouffrez que je commence par vous payer le tribut d'admiration & de reſpect que je dois à cette illuſtre aſſemblée; je ne ſollicite point votre indulgence, je laiſſe aux orateurs modernes à ſe ſer-

vir de ce petit moyen, qui tout à la fois, décèle leur peu de génie, & insulte à leurs juges.

Je ne me dissimule cependant pas toute la grandeur, toute l'importance de ma demande. Chacun de vous s'est sans doute dit à lui-même : jusqu'à quel degré a-t-il porté la scélératesse, puisqu'il ose lutter contre Judas ? Daignez me prêter une oreille attentive, & votre étonnement cessera bientôt. Je vais vous rendre compte de tous les instans de ma vie mortelle, & vous faire descendre jusques dans les abymes les plus ténébreux de mon cœur.

Je suis né Breton & Noble ; la nature, qui m'a voulu destiner aux grandes choses, m'a formé avec trois passions dominantes, l'amour des voluptés, l'avarice & l'ambition. Un corps revêtu d'assez belles formes ; un esprit délicat, délié, assez étendu ; un cœur faux & égoïste sont les moyens qu'elle m'a donnés, & dont j'ai fait un si bon usage.

Envoyé à Paris pour y recevoir l'éducation nécessaire à ceux qui aspirent aux premières dignités ecclésiastiques, j'ai brillé parmi cette jeune Noblesse qui, sous les livrées modestes des Lévites appellés aux services des Autels, & malgré les asyles élevés pour la garantir de la corruption, se conduit avec l'indiscrétion & le scandale qu'on ne reprochoit pas aux Mousquetaires, qu'elle semble avoir remplacés. Je me suis, à leur exemple, & selon mes goûts, livré à tous les genres de plaisir ; mais dans les bras des femmes perdues, au milieu de leurs luxurieux embrassemens, j'entendois toujours la voix de l'avarice & de l'ambition qui me crioit : amasses des richesses, obtiens des dignités.

Je crus devoir m'établir une réputation de talens ; je consacrai à l'étude le temps que d'autres emploient à réparer les épuisemens, effets né-

ceſſaires des plaiſirs immodérés ; mais, au lieu d'un cours de théologie, je fis un cours complet d'athéiſme ; à l'aide des ouvrages de Touſſaint, de Diderot, de Fréret, de Mirabeau, de Voltaire, & armé de leurs redoutables argumens, je terraſſai plus d'une fois, ſur les bancs de Sorbonne, ces imbéciles croyans, qui s'imaginent tout ſavoir quand ils ont lu la Bible & Saint-Thomas ; plus d'une fois j'ai fait friſſonner ces vieux Docteurs ; nos juges, qui étonnés de la force des coups que je portois, étoient ébranlés dans leur croyance, & trembloient pour la foi des Athlètes que je combattois.

Mes travaux anti-chrétiens me procurèrent la réputation d'un homme à talens ; &, ce qui me plut encore davantage, me débarraſſèrent de ma conſcience, & me rendirent inacceſſible aux remords.

Chargé des lauriers ſorboniques, & décoré du titre de docteur en théologie de la première école de France, je fus accueilli, fêté par tout le Corps épiſcopal. Je fus bientôt Vicaire-général ; je m'attachai à ceux des Prélats qui, par leurs intrigues, leurs cabales & leur crédit, pouvoient favoriſer mes vues ambitieuſes ; je me fis, tour-à-tour, ſouple & pliant devant les chefs de l'ariſtocratie épiſcopale, galant & aimable auprès des femmes accréditées ; politique modéré & pacifique dans l'antichambre des Miniſtres ; zélé champion de la religion, quand il s'agiſſoit de la défendre en public ; m'enveloppant ſans ceſſe du manteau de l'hypocriſie, véritable caméléon, je prenois toutes les formes néceſſaires aux circonſtances. L'Evêché de Saint-Flour fut le premier ſalaire de mes pénibles travaux. Ce fût le premier échelon de ma grande fortune, & les événemens publics ne tardèrent pas à me porter ſur un plus vaſte théâtre.

Déjà la Nation Françaiſe, réveillée d'un long aſſoupiſſement par le compte rendu de Necker, eſpéroit de trouver dans les Adminiſtrations Provinciales, ſinon le remède, du moins un ſoulagement à ſes maux. Ces nouveaux établiſſemens éprouvèrent, comme cela devoit être dans une Nation corrompue & mal organiſée, des obſtacles difficiles à ſurmonter. Les prétentions du Clergé de préſider toute Aſſemblée où il ſe trouvoit, embarraſſoit l'adminiſtration : elle négocia; quelques Evêques furent faciles, & d'autres réſiſtèrent opiniâtrement. Parmi ces derniers, Madaillan de Grenoble ſe ſignala; il aima mieux rompre que de plier, renoncer à ſon ſiège, que de céder une ligne de ſes prétendus privilèges.

Mes protecteurs profitèrent de cet événement; ils me peignirent au miniſtre comme un homme doux & ami de la paix, comme un conciliateur adroit, habile à manier les eſprits & à les réunir. On me fit des propoſitions, j'adhérai à tout, je promis tout; je fus transféré des montagnes barbares de l'Auvergne dans la capitale du Dauphiné, & je vis ma conſidération & mes richeſſes s'accroître dans la même proportion.

Mais, parmi mes confrères modernes, promettre & tenir ſont deux choſes différentes; d'ailleurs une trahiſon éclatante ne pouvoit qu'ajouter à ma réputation; malgré ma parole, je fus tout auſſi inflexible que Madaillan.

Cependant la paſſion des richeſſes, la ſoif des honneurs n'avoit point éteint dans moi le penchant irréſiſtible qui m'entraînoit ſans ceſſe dans les bras du ſexe. Je n'abandonnai point le plan que j'avois formé de concilier enſemble l'avarice, l'ambition & la luxure; & voici comme j'exécutai ce plan, vrai chef-d'œu-

vre

vre de l'imagination la plus perverſe, & du cœur le plus corrompu.

Je partageai mon tems entre Grenoble & Paris, de manière cependant à n'habiter Grenoble qu'à peu près un mois tous les deux ans.

Le charmant ſejour que Paris pour un Evêque ambitieux & libertin ! On y eſt toujours au courant des intrigues, & à la piſte des bénéfices. On peut, le matin, ſous le déguiſement d'une chénille obſcure, parcourir les cafés, les atteliers des marchandes de modes, les galeries du Palais-Royal ; le ſoir, à l'abri d'une loge grillée, lorgner à ſon aiſe ces nymphes nombreuſes, ornement toujours nouveau des grands & petits ſpectacles ; donner le mouchoir à la beauté ſemillante qui voltige de l'orcheſtre au balcon, ou à la beauté ſédentaire qui règne dans les couliſſes, & fixe ſur les théâtres les regards d'un parterre amateur.

Cette ſource inépuiſable de plaiſirs & de voluptés ne ſuffiſoit cependant point aux ardeurs de mon tempérament : je ſus m'en ouvrir des nouvelles ; je pris, rue Mêlée, un hôtel dont les appartemens avoient leurs vues ſur ces boulevards fameux, qui jadis formoient la défenſe de Paris, & qui aujourd'hui ſont une promenade dont les Sybarites eux-mêmes feroient jaloux : là, dans les belles matinées du printems, mille beautés, ſous l'habit d'amazone, portées ſur de légers courſiers, font briller leurs grâces & leur dextérité, tandis qu'une foule de leurs rivales, la badine à la main, le front ombragé par un chapeau galant, les cheveux négligemment épars, cherchent des conquêtes, ſous prétexte de reſpirer un air ſalubre, & de prendre un exercice ſalutaire. Les après-midi de l'automne, les ſoirées de l'été, tout ce que la capitale poſſède d'élégant & d'agréable, vient s'expoſer

aux regards curieux, dans des chars que Vénus elle-même ſemble avoir imaginés. Lays le diſpute à la Ducheſſe, Phrinés à la Préſidente, les femmes de théâtre aux femmes des Nobles, & la victoire ne reſte pas long-tems indéciſe. Si de ces chars ſuperbes vous portez vos regards ſur l'affluence qui les environne, que de beautés du ſecond ordre; mais qui n'en ont pas moins d'attraits, vous ſurprennent & vous enchantent! & ce qui perpétue l'ivreſſe, c'eſt que chaque heure renouvelle ce ſpectacle raviſſant.

C'eſt-là que j'avois fixé ma demeure; c'eſt-là que d'un boudoir, où les peintures & les glaces m'entretenoient ſans ceſſe de mes plaiſirs paſſés ou futurs, & doubloient mes jouiſſances préſentes, je planois ſur les allées des boulevards; c'eſt delà que mon œil expert diſtinguoit ſi la parure élégante & ſoignée étoit appellée à orner la beauté fraîche & naiſſante, ou à ſecourir des appas expirans & flétris; c'eſt delà que mon œil pénétrant découvroit, ſous la toile modeſte de la ſimple bourgeoiſe, des formes heureuſes, des contours agréables, des mouvemens harmonieux. Jamais aſtronome ne fut mieux placé pour obſerver le paſſage de Vénus. Une porte peu apparente, qui ne s'ouvroit qu'avec la clef du plaiſir, conduite par la main du ſilence, me procuroit le prix de mes précieuſes découvertes. Je paſſois ainſi mes jours à Paris, lorſque l'ambition ne m'occupoit point à Verſailles.

Cette vie, vraiment Epiſcopale, fut troublée d'abord par un incident auquel je ne m'attendois pas: le Parlement de Grénoble s'imagina que je devois réſider, prétendit que je commettois une injuſtice à l'égard de la Province, en n'y conſommant point mes revenus; que je violois les Canons reçus dans l'Etat, en abandonnant à des mains étrangères l'adminiſtration de mon Dio-

cèſe? les imbécliles ! ils ignoroient qu'un paſteur ſcandaleux n'eſt jamais mieux placé qu'à cent lieues de ſes ouailles ; ils ordonnèrent par un bel arrêt la ſaiſie de mon temporel, dans le cas où je ne me rendrois pas à Grenoble dans un délai aſſez court.

Il fallut céder ; il fallut me ſéparer de ma charmante maiſon de la rue Mêlée, & dire adieu à tous les plaiſirs de Paris.

Mais écoutez la manière Evangélique avec laquelle je réſidai : je m'enfermai dans mon Palais ; je ne voulus avoir aucune communication avec l'engeance Grenobloiſe ; je ne voyois perſonne, pas même mes Curés, que je repouſſois avec hauteur & dedain. Je profitai de ces momens de ſolitude pour ſatisfaire mon avarice ; je bornai mes plaiſirs charnels au commerce d'une petite marchande, & j'entaſſai des tréſors.

Malgré cela, tout me déplaiſoit dans mon Palais. Cet antique Cardinal le Camus, qu'heureuſement je n'apperçois pas ici, avoit tapiſſé ma principale ſalle d'une ſuite de tableaux qui repréſentoient la vie du Chriſt. Il prétendoit qu'un Evêque devoit en faire l'objet perpétuel de ſes méditations ; on n'avoit pas même eu l'adreſſe d'y peindre la Vierge ſous de belles formes, & le ſein de la Magdeleine y étoit couvert par le pan d'une inſipide draperie. Quelle comparaiſon avec mes tableaux toujours vivans, toujours animés des boulevards de Paris !

On avoit eu grand ſoin de réunir dans une autre ſalle une collection auſſi intéreſſante ; on y avoit raſſemblé les portraits de tous mes prédéceſſeurs. Quelle importune galerie ! L'un, avec ſon front ſévère, ſembloit me dire : j'ai été le plus zélé conſervateur de la diſcipline & des mœurs, & tu en es le fléau L'autre, dont la phyſionomie étoit ſérieuſe & réfléchie, me di-

ſoit : j'ai paſſé ma vie à étudier les livres ſaints pour en alimenter mes Peuples ; & toi, adepte précoce de la philoſophie moderne, tu voudrois faire paſſer dans le cœur de tes ouailles tous les poiſons dont elle t'a nourri. Celui-ci, avec ſa figure pâle & blême, me diſoit : la mître ne diſpenſe pas ceux qui la portent de l'auſtérité & de la pénitence Evangélique & tu te vautres ſans ceſſe dans les plaiſirs les plus immondes. Celui-là, dont les yeux étoient tendres & compatiſſans, paroiſſoit me dire : nos biens ne nous appartiennent pas, ils ſont le patrimoine ſacré des pauvres ; tant que j'en ai été le diſpenſateur, je les ai verſés dans leur ſein ; je n'ai regretté que de n'en avoir pas aſſez pour mettre un terme à leur misère ; & toi, dépoſitaire infidèle, égoïſte inhumain, voluptueux impie, tu les prives de leur propre ſubſtance, pour accumuler des tréſors d'iniquité.

Fatigué, obſédé de ces apoſtrophes & de ces reproches qui, quoique muets, n'en étoient pas moins vifs, & ſe renouvelloient ſans ceſſe, je releguai au garde-meuble & les portraits des Evêques, & l'hiſtoire peinte du Chriſt. Je ſubſtituai à celle-ci de charmans papiers en façon de Chine, & à ceux-là des allégories priſes de la fable, & des payſages, où je n'oubliai pas les points de vue de ma maiſon de la rue Mêlée.

Tout Grenoble cria au ſcandale, & je le laiſſai crier. Le Parquet du Parlement s'aſſembla pour projetter un réquiſitoire en faveur des figures enfumées de mes prédéceſſeurs, & des traits miraculeux de la vie du Chriſt, & je m'en moquai. Les Dames de la Miſéricorde & de la Providence m'anathématisèrent. Dans leur ſainte fureur, nouvelles Bacchantes, elles m'auroient

volontiers mis en pièces : je ris de leurs anathêmes & de leur colère (1).

Je ne crus pas que mes prouesses dussent être renfermées dans les murs de Grenoble. Je voulus que tout mon Diocèse en fût témoin.

Au milieu d'une des branches sauvages de l'immense colosse des Alpes, existe la première habitation des enfans de Bruno. La piété s'y est formé un asyle inaccessible à la corruption ; le silence n'y est interrompu que par les gémissemens du repentir & les chants de l'amour divin. Mes prédécesseurs alloient souvent s'y édifier, s'y recueillir ; moi, moi, j'y allai, mais pour m'amuser dans un genre nouveau.

Arrivé à la grande Chartreuse, on m'y reçut comme un Prince de l'Eglise, comme le représentant des anciens bienfaiteurs de la maison & de l'ordre entier. Je parlai, j'agis en maître

---

(1) Les Dames de la Miséricorde & de la Providence sont deux sociétés composées des femmes les plus distinguées de Grenoble, sociétés uniques en France, & qu'il seroit bien à désirer que l'on vît se multiplier.

Les Dames de la Miséricorde se dévouent au service des malheureux, qui, prévenus de crimes, sont détenus dans les prisons. Elles s'empressent de procurer aux innocens, les moyens toujours si difficiles de se justifier, & elles prodiguent même aux coupables les secours de l'humanité & les consolations de la religion. Elles arrachent les uns à l'échaffaud, & adoucissent aux autres les horreurs de leurs derniers momens.

Les Dames de la Providence sont les soutiens & les seuls administrateurs d'un hôpital qui, quoique sans revenus fixes, renferme deux cent lits, où les malades sont assurés de trouver tous les secours d'une bienfaisance éclairée, & d'une charité sans bornes.

Ce sont les membres respectables de ces deux sociétés que M. de Bonteville appelloit des f.... b....

Note de l'Editeur.

abſolu ; les bons pères furent étonnés de mon air leſte, de mon ton tranchant, de mes propos mondains; mais ils furent entièrement déconcertés, lorſqu'ils m'entendirent déclarer hautement que je voulois avoir de la volaille & du gibier pour mon ſouper.

A ces mots, le Général & ſes aſſiſtans furent conſternés; cette infraction à leurs lois leur parut ſi monſtrueuſe, qu'ils craignirent que la foudre ne tombât ſur leur maiſon, ou que les rochers voiſins ne ſe détachaſſent de la montagne pour les enſévelir ſous leur chûte. Ils voulurent faire valoir leur règle inviolablement obſervée depuis tant de ſiècles ; je leur répondis fierement qu'il n'y avoit point de règle pour un Evêque, & que le légiſlateur étoit toujours audeſſus de la loi. On m'obéit ; & pour ne pas violer entiérement les conſtitutions, on fit, à mon inſu, préparer hors de l'enceinte du monaſtère les viandes qui me furent deſtinées.

On me les ſervit; j'y touchai peu, & delà je paſſai dans une ſalle voiſine, où je trouvai ma ſuite, & quelques religieux, autour d'une table chargée de tout ce que le lac de Génêve, le Rhône & les rivières voiſines produiſent de plus excellent poiſſon. Je me plaçai à cette table, je fis un bon ſouper maigre, après un mauvais ſouper gras; & le ſcandale s'accrut.

Cependant mes tréſors s'accumuloient; je plaçai dans les emprunts publics 200000 l. à fonds perdu, & ſur ma ſeule tête. Je défie de trouver dans les annales eccléſiaſtiques un ſeul exemple d'un pareil emploi des deniers des pauvres.

J'eſpérois que le Parlement de Grenoble, éclairé par ma conduite & mon caractère. finiroit par me faire prier de retourner à Paris, lorſque des événemens de la plus grande importance me retinrent en Dauphiné.

Semblable à un malade qui se confie tantôt à des Médecins, tantôt à des Charlatans ; & passant ainsi successivement & rapidement, des mains des uns dans celles des autres, voit arriver son dernier moment, accéléré par les mutations nombreuses de ses Esculapes, le gouvernement français, à force de changer & de changer encore d'Administrateurs, étoit réduit aux abois.

Calonne crut faire un coup de génie, en assemblant des Notables, il se crut assez de lumières, assez de tête & assez d'ascendant pour leur faire adopter un plan qui, en effet, offroit des avantages infinis, mais, qui présenté par ses mains déprédatrices, inspira la méfiance, & mit le trouble dans tous les esprits.

Calonne fut renversé par un homme qui ne le valoit pas, mais qui depuis long-tems le minoit sourdement. Le bon, l'honnête Miroménil, en ressentit le contre-coup, & perdit son poste.

Brienne & Lamoignon succédèrent à Calonne & à Miroménil, mais ne les remplacèrent pas. Le premier, astutieux, n'ayant que de petites vues, ne connoissant que de petits moyens, habitué à la petite guerre d'intrigue, d'un physique affoibli par les plaisirs, d'un moral atténué par le commerce des femmes & de quelques littérateurs rampans, assez vain pour croire qu'un esprit fin & délicat pouvoit tenir lieu d'expérience & de lumières, s'étoit imaginé qu'il en imposeroit à la France, aussi facilement qu'il avoit réduit les Curés & les Bénéficiers de son Diocèse. Ce fut de sa part une grande & funeste erreur.

Lamoignon, dissimulé, haut, impétueux, ayant jusqu'alors déguisé son insuffisance & sa nullité, sous les dehors de la rigidité & de l'amour des règles, n'étoit propre ni à entretenir la paix

dans la Magiſtrature, ni à y opérer une révolution utile & importante.

L'un déclara la guerre à la Nation, en promulguant des impôts déſaſtreux; l'autre déclara la guerre aux Parlemens, en voulant les forcer à les enregiſtrer.

Je ne fus pas fâché de cette dernière guerre; j'épiai l'occaſion qu'elle pourroit me fournir de me venger du Parlement de Grénoble.

Cependant nos deux Adminiſtrateurs ſe fourvoyoient à chaque pas: l'inconſéquence & l'imprudence ſembloient préſider à toutes leurs opérations; ils amenèrent les choſes au point qu'il étoit également dangereux pour l'autorité royale, d'avancer ou de reculer, & ils lui firent faire l'un & l'autre. Heureuſement pour la Monarchie Françaiſe, le Parlement de Paris en fit de même, & par ſon retour précipité de Troye, perdit pour toujours, l'importance qu'il avoit uſurpée dans l'adminiſtration politique.

Les troubles continuèrent ſans avoir d'objets bien fixes: l'argent manquoit; toutes les vues des Miniſtres tendirent à s'en procurer; Brienne, à qui la voix des impôts étoit fermée, tenta celle des emprunts. Elle lui auroit réuſſi, ſans la gaucherie & la morgue de Lamoignon, qui, perdant de vue le principal objet, s'amuſa à diſputer ſur la forme des ſéances royales.

Il en réſulta que l'on ſe trouva forcé d'exiler un Prince & deux Conſeillers; ce qui ne donna point de crédit aux emprunts.

Les Miniſtres réſolurent de ſe venger, ou pour mieux dire, d'opérer une révolution qui les laiſſeroit maîtres abſolus, chacun dans leur partie; ils s'imaginèrent que quatre mois leur ſuffiroient pour conduire ce grand ouvrage à ſa perfection. Ils travaillèrent dans le plus grand ſecret.

D'Eſprémeſnil, qui ne les avoit pas encore

devinés

devinés, les harcela par d'itératives remontrances sur les lettres de cachet, & chercha par ce moyen, à rapprocher la cause publique de la cause parlementaire, que les bons esprits commençoient à séparer.

Pour cette fois, les Ministres ne prirent pas le change ; ils laisserent le Parlement s'épuiser en vaines dissertations sur les lettres de cachet, & continuèrent leur besogne.

Mais, Lamoignon, toujours gauche, fit monter à Versailles, une Imprimerie pour son seul usage. Il crut qu'avec des précautions despotiques, il feroit travailler un nombre considérable de Presses, sans qu'on pût découvrir l'objet de ce travail. Cette seule innovation sema l'alarme, & piqua la curiosité. Son secret fut pénétré : d'Esprémesnil, toujours alerte, assemble sa Compagnie, harangue, fait prêter serment à tous ses confrères, de ne jamais se désunir, & de se refuser à tout projet qui sortiroit de l'Imprimerie de Lamoignon.

Les hommes sensés se demandèrent, pourquoi un serment ! Un Corps auguste & respectable en a-t-il besoin pour ne pas s'écarter de son devoir ? Un serment est la ressource des séditieux & des conspirateurs qui se défient les uns des autres. Catilina le fit prêter à ses complices ; Cicéron ne le proposa point au Sénat.

Cette conduite inouie du premier tribunal de France, fit perdre la tête aux Ministres : ils lancèrent une lettre de cachet contre d'Esprémesnil, qui se réfugia au Palais. Sa démarche étoit bien calculée : ou l'on n'oseroit pas l'arracher de cet asyle, ou l'on employeroit la violence pour faire exécuter la lettre de cachet. Dans le premier cas, le Palais étoit changé en un lieu d'immunités, d'où tout Conseiller pourroit désormais braver impunément les foudres de Versailles.

C'en étoit fait, le Parlement étoit le conſeil des dix de Véniſe ; & d'Eſprémeſnil en étoit le doge. Dans le ſecond cas, les Miniſtres ſe rendoient l'exécration de la France, & d'Eſprémeſnil devenoit le martyr de la cauſe publique ; & c'eſt ce qui arriva. Lamoignon & Brienne n'ont pas ceſſé d'être en horreur : mais d'Eſprémeſnil a ceſſé d'être un héros, parce qu'on a reconnu qu'il n'étoit qu'un orgueilleux Ariſtocrate, l'ennemi du Miniſtère, & non l'ami de la Nation.

Peu de jours après cette ſcène, que la poſtérité aura de la peine à croire, parurent les fameux Edits du 8 Mai. Ce fut à cette époque que je commençai à jouer un rôle dans les affaires publiques, Brienne eut recours à moi. Je fus chargé de ſéduire le Parlement de Grénoble pour le faire conſentir à la création de la Cour plénière, & de corrompre les Tribunaux inférieurs de la Province, pour leur faire accepter les grands Bailliages. Une riche Abbaye fut la perſpective, offerte à mes nouveaux travaux.

Il faut l'avouer, les génies de l'Hôpital & de Richelieu réunis, euſſent échoué dans l'entrepriſe que conçurent follement Brienne & Lamoignon. Ces aveugles deſpotes ne s'apperçurent pas que les grands Bailliages & la Cour plénière étoient deux projets qui ſe croiſoient en les exécutant ſimultanément ; & que les préſentant à la fois, c'étoit les rendre impraticables. La Nation eût peut-être vu d'un œil tranquille l'établiſſement des grands Bailliages, qui, quoique dangereux dans l'état actuel de la Légiſlation Françaiſe, ne pouvoient cependant pas manquer de plaire aux Provinces. Les Parlemens ainſi affoiblis, n'euſſent plus été capables que d'une réſiſtance facile à vaincre, lorſqu'il eût été queſtion d'établir la Cour plénière ; & ſi cette réſiſtance eût été trop opiniâtre, on les eût anéan-

tis. On l'eût pû faire ſans danger, ſans révolution ; il eût ſuffi de rendre ſouverains dans toutes les parties, les Bailliages déjà ſouverains dans le criminel & dans une grande partie du civil. Mais la haine de la Cour plénière réunit la Nation aux Parlemens ; & ceux-ci, forts de l'opinion publique, renverſèrent les grands Bailliages, & forcèrent les Miniſtres à les rendre à la plénitude de leurs fonctions.

Outre les difficultés inhérentes aux projets même de Brienne & de Lamoignon, j'en éprouvai de locales ; mes Sénateurs allobroges furent fermes comme les rochers des Alpes dont ils ſont voiſins. Le premier Préſident rejetta fort loin mes propoſitions, & refuſa bruſquement un dîner où je voulois l'inviter avec ſa Compagnie. Les Magiſtrats inférieurs dédaignèrent mes offres, & ſe mocquèrent de mes promeſſes. Les Procureurs, les Huiſſiers même jouerent les petits *Brutus*.

Je correſpondois exactement avec Brienne : en eſpion fidèle, je lui rendois compte de tous les événemens, & lui donnois des conſeils relatifs aux circonſtances. Il réſolut d'uſer de violence, puiſque la ſéduction étoit infructueuſe : je m'offris à le ſeconder. Pour encourager les Officiers de la garniſon, porteurs de lettres de cachet, je les invitai à un ſuperbe repas. Le Peuple indigné de cette magnificence, qui ne m'étoit pas ordinaire, & qui lui parut plus que déplacée, fondit dans mon Palais au moment où l'on dreſſoit le ſervice. Dans un inſtant, tout mon repas fut enlevé & porté à l'Hôpital, où les pauvres n'avoient pas vu depuis long-tems, des mets auſſi délicats ; je tremblois que ce Peuple généreux & charitable à mes dépens, ne fît auſſi à l'Hôpital un don de ma vaiſſelle d'argent ; mais elle me fut fidèlement rapportée. Apprenez

par-là, à connoître les Dauphinois *ab uno : diſce omnes.*

Cependant il ſe préparoit une révolution que ni les Miniſtres, ni les Parlemens n'avoient prévue. Depuis ſoixante années, les Parlemens avoient été exilés, ſupprimés, recréés, transférés, ſuſpendus, & cela preſque toujours à l'occaſion de querelles particulières. Les Miniſtres, quoique perpétuellement déplacés, avoient propagé un deſpotiſme d'autant plus inſupportable, que ſes effets étoient auſſi incalculables que les caprices & les variations de ſes Agens : la Nation étoit toujours froiſſée, toujours écraſée dans ce choc parlementaire & miniſtériel ; elle avoit dans les Parlemens le fantôme de la protection ; dans les Miniſtres, la réalité de l'oppreſſion ; elle étoit ſans ceſſe ſacrifiée à l'eſprit du corps des uns, & à l'eſprit perſonnel des autres : les impôts & l'eſclavage s'augmentoient dans la même proportion.

Il eſt des Nations chez leſquelles le reveil de la liberté, long-tems aſſoupie, s'annonce par des mouvemens de fureur qui coûtent la vie au Deſpote & à ſes Agens. La Nation Françaiſe n'eſt pas de ce nombre : l'opinion eſt ſon guide, & l'opinion ne verſe point de ſang ; elle exerce ſon empire ſur les eſprits ; & ſi elle ne les réunit pas toujours au même inſtant, elle en ſubjugue un ſi grand nombre, que les diſſidens ſont enfin obligés de céder au torrent.

Tel a été le reveil de la liberté françaiſe : l'opinion y a préſidé ; elle a réuni tous les eſprits, ou du moins, leur plus grande majorité, à penſer que les Parlemens n'étoient point les repréſentans de la Nation ; à les juger répréhenſibles d'avoir, malgré la vénalité, l'hérédité, la perpétuité de leurs Offices, oſé élever & ſoutenir cette prétention, qui a été ſi fatale à la France.

En ſe réuniſſant à penſer que les Parlemens, comme Tribunaux de Juſtice, devoient être conſervés, réformés & ramenés à leur inſtitution primitive, on s'eſt également réuni à penſer qu'il falloit mettre un frein au deſpotiſme miniſtériel, & bannir une ariſtocratie d'une nouvelle eſpèce, qui, ſans être préciſément l'ancienne ariſtocratie féodale, en étoit une ramification d'autant plus dangereuſe, que les Ariſtocrates s'étoient multipliés en proportion de la facilité avec laquelle, depuis plus de deux cens ans, la Nobleſſe s'acquéroit en France.

Cette révolution dans les idées, frappa les Parlemens, & étonna les Miniſtres. Les premiers crurent faire oublier leurs erreurs & leurs fautes paſſées, en demandant hautement la convocation des Etats-Généraux. Les ſeconds crurent ſe maintenir dans leurs places, en paroiſſant céder au vœu univerſel; mais les premiers chercherent à conſerver leur influence en réclamant la forme de 1614, & les ſeconds cherchèrent à gagner du tems en feignant de conſulter la Nation ſur la manière de la convoquer.

Les Français ne donnèrent pas dans le piège. Ils apperçurent les intentions ariſtocrates des Parlemens, & ſe défièrent des démarches inſidieuſes des Miniſtres. Vingt millions de voix réclamèrent la convocation d'Etats-Généraux libres, dans leſquels le Tiers-Etat auroit au moins une repréſentation égale à celle des deux Ordres privilégiés; dans leſquels on opineroit par têtes, & dont les premières Délibérations auroient pour objet l'autorité légiſlative de la Nation ſimultanément avec le Roi, le retour périodique & aſſuré des aſſemblées des Etats, la réparation des griefs multipliés du Tiers, la fixation des ſubſides indiſpenſables, leur répartition entre tous les ſujets de la Monarchie proportionnellement

à leurs facultés, & sans aucun égard à d'antiques & barbares privilèges.

La Province du Dauphiné fut la première où ces idées se mûrirent & se propagèrent avec une rapidité étonnante. La France & l'Europe entière furent étonnées de la sagesse, de la fermeté, de l'harmonie qui régnerent parmi ses habitans de tous les Ordres & de toutes les classes. Le Parlement de Grenoble n'opposa point au vœu général ni Arrêts ni arrêtés : il n'en devint que plus cher aux Peuples de son ressort, & plus respectable aux yeux de toute la France.

Les Etats particuliers furent rendus aux Dauphinois, avec la liberté de leur donner une nouvelle forme, & ils s'assemblèrent à Romans.

Alors un nouvel ordre de choses se présenta à mes yeux. Je vis que l'occasion de me venger du Parlement de Grenoble m'étoit échappée; je vis que le principal Ministre vacilloit dans sa place, que sa chûte étoit aussi inévitable que prochaine, & que ma chere Abbaye disparoissoit avec son ministère. Je vis que j'allois rester sans protection & sans amis; que j'allois continuer à être en butte au Parlement, & qu'au titre si bien mérité de scandaleux Evêque, j'allois en joindre un autre non moins mérité, celui de mauvais Citoyen.

Mon parti fut bientôt pris; je courus à Romans. Je parus me rallier à l'opinion générale; & pour mieux voiler mes véritables sentimens, je portai les choses jusqu'à haranguer publiquement contre mon ami, mon bienfaiteur Brienne.

Cette démarche ne me réussit pas; elle ne calma point ma famille, qui ne cessoit de m'accabler de reproches de ce que je m'étois déclaré antiparlementaire; c'étoit à ses yeux un opprobre éternel que j'avois imprimé au nom de Bon-

teville. D'un autre côté, je ne gagnai rien dans l'esprit des Dauphinois ; & Brienne, justement indigné, me menaça de publier ma trahison à la face de l'Univers, en faisant imprimer ma correspondance avec lui. Je cherchai à parer ce dernier coup : je demandai qu'on retranchât ma harangue du procès-verbal de l'Assemblée de Romans ; je fus refusé. J'essayai de séduire le Secrétaire des Etats, pour qu'il me permît d'adoucir & de modifier quelques unes de mes expressions ; il fut inexorable.

Dans ces circonstances épineuses, je considérai cette foule de grands hommes qui avoient trop vécu pour leur gloire, & je résolus de ne pas les imiter, & de ne pas permettre à une vieillesse honteuse de venir ternir une vie signalée par tant de haut faits : je résolus de cesser de vivre, mais d'une manière qui feroit une époque à jamais mémorable dans les fastes de la terre & des enfers.

Un philosophe moderne, aussi célèbre par l'énergie de son éloquence que par la profondeur & la singularité de ses idées, & que l'on prétend avoir, comme moi, terminé volontairement sa carrière mortelle, J. J. Rousseau a dit, que si la mort de Socrate étoit d'un sage, celle du Christ étoit d'un Dieu : qu'auroit-il donc dit de la mienne, s'il eût pû l'apprécier ? Vous allez en juger.

Socrate a cherché à se dérober à lui-même les horreurs de ses derniers momens : en discourant sur les vertus morales & sur l'immortalité de l'ame, il s'est environné de douces illusions, & a couvert de miel les bords du vase où étoit contenue la liqueur fatale qu'il alloit faire descendre dans son sein.

Le Christ a payé le tribut à la foiblesse humaine, en priant son pere d'écarter de lui le

Calice d'amertume, & en ſuant ſang & eau: d'ailleurs l'idée conſolante des biens que ſa mort alloit produire, l'idée glorieuſe d'une réſurrection triomphante, ont émouſſé la pointe des fers qui ont percé ſon corps; & ſon dernier ſoupir a été reçu par le Ciel & la terre pénétrés de reſpect & d'admiration (1).

Moi, moi ſeul, depuis qu'il exiſte des hommes, j'ai bravé la mort de ſang froid; ſans conſolation, ſans eſpoir pendant ſoixante & douze heures, je l'ai fixée auprès de moi; la nuit, elle veilloit ſous mes rideaux, le jour elle étoit à table à mes côtés; elle étoit préſente lorſque je réduiſis en cendre mes papiers les plus importans; elle ne troubla ni mon ſommeil, ni mon eſtomac, ni ma tête; & le moment que j'avois déterminé étant arrivé, ma main, auſſi ferme que mon eſprit, introduiſit dans ce tube (il *montre ſon fuſil*) l'actif ſalpêtre & le plomb meurtrier; j'appliquai ſur mon front l'orifice du tube; je fis avec ma canne partir le reſſort, & au même inſtant ma cervelle diſperſée vola de toutes parts, mon cadavre ſans vie baigna dans ſon ſang, & mon ame ſe précipita dans les enfers.

A ces derniers mots, un frémiſſement d'horreur ſe fit entendre dans l'Aſſemblée; Bonteville le prenant pour un applaudiſſement, ranima ſes forces épuiſées par ſa longue harangue, & la finit en ces termes: Vous me connoiſſez actuellement, vous pouvez me juger; & je ne doute point que Judas, qui vient de m'entendre, ne me rende aſſez de juſtice pour me cé-

(1) Cette comparaiſon eſt ſans doute un blaſphême; mais il n'y a rien de plus naturel dans la bouche d'un Evêque damné.

der

der de lui-même la place que tant de titres ſemblent m'aſſurer.

Judas ſe préparoit à répondre, lorſque le Chancelier des enfers obſerva que la ſéance avoit conſommé bien au-delà du tems qui lui étoit deſtiné, & la renvoya au lendemain.

Les Etats s'étant raſſemblés, Judas parla en ces termes : Je n'ai jamais été un beau diſeur ; je n'ai point été élevé dans les écoles de Sorbonne ; mes compatriotes ne ſe ſont jamais attachés à l'art de la parole, quoiqu'on compte parmi eux des Poëtes inſpirés, & des Prophêtes enthouſiaſtes : n'attendez donc point de moi un diſcours élégant, rempli de tableaux & de portraits ; j'étois un des plus mornes & des plus ſilencieux Apôtres du Chriſt ; mes actions parlent pour moi, & elles ſont bien au-deſſus de tous les vains diſcours de Bonteville.

Quels ſont donc ſes titres pour oſer me diſputer un poſte auquel n'ont jamais prétendu ces héros qui l'ont précédé & qui ſont nos Juges ? Son ambition démeſurée doit ſans doute les étonner : combien en eſt-il parmi vous, Meſſeigneurs & Meſſieurs, dont les crimes & les forfaits ſurpaſſent ceux dont Bonteville ſe glorifie avec tant d'emphaſe ? Qu'il promène ſes regards ſur les Membres de cette auguſte Aſſemblée, & il y rencontrera une foule de Pontifes, qui, comme lui, ont porté à leur comble, l'avarice, l'ambition & la luxure. Je ne les nommerai point, pour ne pas affliger leur modeſtie ; d'ailleurs les actions ſignalées font le ſujet de vos converſations journalieres, & je ne ferois que vous répéter ce que vous connoiſſez tous auſſi bien que moi.

Je n'ai point, il eſt vrai, en ma faveur tous ces faits multipliés que Bonteville s'eſt plû à vous retracer ; mais que ſont tous ces faits iſo-

lés, auprès de ceux qui ont éternisé mon nom, & rendu ma mémoire à jamais déteſtable ? ils ſont ce que les grains de ſable que les vents agitent dans les déſerts de l'Afrique, ſont auprès du mont Atlas. Bientôt le ſouvenir en ſera perdu; Bonteville a laiſſé en France des collègues dont la vie fera bientôt oublier la ſienne.

Pour moi, Meſſeigneurs & Meſſieurs, mon nom ſe perpétuera d'âge en âge, il eſt & ſera toujours une injure atroce pour ceux à qui on voudra l'appliquer, & il ne périra qu'avec l'univers.

Et qu'a donc fait Bonteville qui puiſſe ſe comparer à deux ſeules actions de ma vie : j'ai trahi, j'ai vendu mon maître, mon bienfaiteur; je me ſuis pendu à la face du ciel & de la terre, & mon cadavre ſans ſépulture a été la proie des corbeaux & des vautours.

Bonteville, j'en conviens, s'eſt tué; mais quel a été le genre de ſa mort, quelles en ont été les ſuites ? dans quelles circonſtances ſe l'eſt-il donnée ?

Il a péri d'un coup de fuſil, dans ſes foyers, en ſecret; ſon corps a reçu les honneurs d'une ſépulture pompeuſe; il a quitté la vie dans un moment où la diſcorde, ſecouant ſes flambeaux ſur toute la France, lui fourniſſoit l'occaſion de faire une ample moiſſon pour les enfers; il a péri en efféminé; il a péri en lâche, qui abandonne le combat dans le tems où il peut recueillir plus de gloire pour lui, & augmenter la puiſſance de celui pour qui il combattoit.

C'en eſt ſans doute aſſez, Meſſeigneurs & Meſſieurs, pour vous convaincre que Bonteville ne mérite pas la place à laquelle il veut aſpirer, & qu'il doit s'eſtimer heureux ſi vous voulez bien lui en accorder une parmi ces pontifes criminels que Lucifer eſtime, mais auxquels il

ne confie aucune portion de l'adminiſtration publique.

Pendant ce plaidoyer, auſſi bref qu'énergique, Bonteville eut de la peine à ſe contenir; mais ſon indignation ne connut plus de bornes, lorſqu'il entendit Judas lui reprocher ſon genre de mort, les honneurs de la ſépulture, & les ſervices qu'il auroit pu rendre à l'enfer, s'il eût vécu plus long-tems, il s'écria:

Eh quoi! peut-on me faire un crime de ne m'être point pendu. Judas oublie-t-il donc qu'il étoit un roturier, un vilain, que la corde eſt faite pour des hommes de ſon eſpèce, & qu'un Noble, & ſur-tout un Noble Breton comme moi, ne pouvoit, ſans ſe déshonorer, ſans déshonorer ſa famille, périr d'un genre de mort réeſrvé par les lois aux ſeuls Plébéïens. Je ſuis né Noble, je devois mourir noblement, & je me ſuis ſervi, pour m'ôter la vie, d'une arme dont l'uſage n'eſt permis qu'à la Nobleſſe, ou à ceux qui militent ſous ſes ordres. Tout Plébéïen qui oſeroit m'imiter ſeroit un inſolent qui uſurperoit le droit de la Nobleſſe. Judas devoit ſe pendre, & moi je devois me brûler la cervelle.

Quant à la ſépulture, je l'avoue, je ne la méritois pas: le peuple Grenoblois vouloit me la refuſer; & ſi le Commandant de la Ville n'eût fait accompagner mon cercueil par deux compagnies de Grenadiers, mon corps déchiré en mille pieces, eût éprouvé un ſort plus affreux encore que celui de Judas. Peut-on me rendre reſponſable du ſot orgueil de mon Chapitre, qui a cru ſon honneur intéreſſé à me faire des funérailles éclatantes, & à donner par-là plus de publicité à un ſuicide dont l'opprobre réjailliſſoit ſur tout le Clergé? Il ne lui a manqué que de trouver un Orateur pour prononcer mon Oraiſon funèbre.

Que Judas ceſſe donc de dire qu'il m'eſt bien ſupérieur, parce qu'il s'eſt pendu, & que ſon cadavre eſt reſté ſans ſépulture; ma mort, auſſi volontaire que la ſienne, eſt plus glorieuſe, & l'arme qui m'a ſervi eſt celle dont devoit uſer un Evêque gentilhomme. Ma ſépulture a cauſé plus de ſcandale que ſi l'on m'eût inhumé au pied d'un chêne.

Il eſt un troiſième reproche dont je dois également me laver. Judas m'accuſe d'avoir quitté la vie trop tôt; il ignore ſans doute que je n'étois plus bon à rien ſur la terre, & qu'il m'étoit impoſſible de fomenter davantage la diviſion & la diſcorde. Perſonne ne vouloit communiquer avec moi, j'étois en horreur à tous les partis. Brienne me rejettoit avec indignation, le Parlement avec mépris, la Nobleſſe avec dédain, le Peuple avec fureur; il ne me reſtoit plus qu'à devenir dévot, & l'enfer n'y eût rien gagné.

Au reſte, je n'ai point quitté la terre en imprudent. Je ſavois que j'y laiſſois un de mes collègues digne de me remplacer. Sa renommée a déja percé ces ſombres voûtes, & je vous entends tous nommer l'Achevêque d'Embrun.

Ah! Meſſeigneurs & Meſſieurs, quel grand Evêque! Quel malheur qu'il ne puiſſe exercer ſes rares talents, ſes qualités précieuſes ſur un plus vaſte théâtre que la petite ville d'Embrun! Il n'eſt point avare, mais il eſt diſſipateur; l'un vaut bien l'autre. Du reſte, il a tous mes goûts; toutes mes inclinations; il me ſurpaſſe en impudence & en audace. Ce que je pratiquois en ſecret dans ma maiſon de la rue Mêlée, il ſe le permet en public dans ſon Palais épiſcopal. Vénus & Lucine ſont ſes hôtes ordinaires; il ne craint pas que le miniſtère de la ſeconde déclare les actions de la première. Il ne craint pas que le fruit qui, ſous ſes yeux, vient à maturité,

publie celui qui a respiré le parfum de la fleur qui l'a précédé.

Ne croyez pas que mon honoré collègue permette aux plaisirs de le distraire des grandes choses. Attaché au char de Brienne, dont il a été long tems l'espion & le Bonneau, il s'est ligué avec lui pour déclarer la guerre aux Moines Français; & il a exécuté en petit, sur l'Abbaye de Biscodon, ce qu'il desireroit exécuter en grand sur tous les Monastères de France. Il a bravé, à cette occasion, & l'indignation publique, & la justice du Parlement. L'Abbaye a été anéantie, & il s'est approprié une partie de ses dépouilles.

Je ne tarirois pas si je voulois vous rapporter toutes ses anecdotes scandaleuses, qui, la plupart, renchérissent sur les miennes.

Ce qui m'intéresse dans le moment présent, c'est de vous prouver que l'Archevêque d'Embrun me remplace parfaitement; & qu'à la tête d'un parti aristocrate, il peut faire bien plus de mal en Dauphiné que je n'en aurois fait moi-même. Troubler & diviser, est la ressource de ceux qui n'ont rien à perdre, & tout à gagner; & telle est sa position. Au milieu des désordres publics, d'Embrun empêchera ses créanciers de le poursuivre, ou trouvera les moyens de les payer.

Ne dites pas que je ne puis être instruit de ce qui se passe actuellement en France. Une correspondance, qui part d'une main sûre, ne me laisse rien ignorer. Girard, mon ancien secrétaire, dépositaire de tous mes secrets, & digne de toute ma confiance, me fait parvenir un Journal des événemens qui fixent l'attention du Dauphiné & de toute la France. C'est par son canal que j'ai appris les hauts faits de mon cher Archevêque, & de ceux qui se sont raliés sous sa bannière, pour

renverſer l'édifice élevé à la liberté par la ſageſſe & la juſtice.

Et comme je ne me haſarderois point à avancer des faits auſſi graves, ſi je n'avois la preuve en main, voici une lettre de Girard, que je vous ſupplie, Meſſeigneurs & Meſſieurs, de faire lire par le Greffier des Etats.

Bonteville remit ſa lettre au Greffier, qui reçut l'ordre d'en faire lecture à haute & intelligible voix. Elle étoit conçue en ces termes :

Monſeigneur,

J'ignore comment ſe trouve votre Grandeur dans le nouveau monde qu'elle habite. Si on y a plus d'égards pour le mérite que dans celui-ci, vous devez déjà y jouer un rôle brillant. Votre mort ſoudaine & précipitée m'a cauſé la plus grande ſurpriſe & la plus vive douleur. J'ai ſurtout été déſolé de ce que vous m'en avez fait un myſtère, à moi, le dépoſitaire fidèle de vos plus ſecrettes penſées. Dans mon déſeſpoir, j'ai projeté de vous ſuivre promptement; mais j'ai été arrêté dans mon noble projet par la petite Cécile, que vous ſavez bien m'être plus chère que la vie. J'ai enſuite penſé que je pourrois vous être encore de quelqu'utilité ſur la terre en vous inſtruiſant de ce qui s'y paſſe. J'ai, pour vous faire parvenir mes lettres, une voie plus sûre que celle de M. le Baron d'Ogny (1).

(1) MM. les Adminiſtrateurs des poſtes ſe prètent baſſement à la perfidie deſpotique des Miniſtres. Ces Meſſieurs, dont l'oiſiveté eſt ſi richement ſalariée, ont la foibleſſe d'obéir à des ordres particuliers, pour décacheter les lettres qui ſont confiées à la poſte. Plus coupables que l'eſpion ſoudoyé par la Police, pour s'introduire dans nos

Tout le monde croyoit, Monſeigneur, que votre ſang repandu par vos mains ſacrées, alloit cimenter à jamais la paix & l'union qui régnoient

---

familles, & en dérober les ſecrets, ils violent le contrat que paſſe avec eux chaque Citoyen, en les payant pour recevoir intacte la lettre qui lui eſt adreſſée. Nous mépriſons le Commis de la barrière qui fouille nos voitures & nos pochés, le Commis de la gabelle & celui des aides, qui s'introduiſent à main armée, juſques dans nos foyers, pour viſiter nos ſaloirs & nos caves, & nous voyons avec une eſpèce de reſpect nos opulens Adminiſtrateurs des poſtes ! Cependant les premiers ſont autoriſés par des lois publiques, duement enregiſtrées, & les ſeconds ſont les inſtrumens d'une lâcheté miniſtérielle; les premiers obéiſſent à la voix impérieuſe du beſoin, qui les force à être les exécuteurs d'une loi odieuſe; les ſeconds, guidés par la foi des richeſſes, aiment mieux trahir la foi publique & le droit des gens, que de déplaire aux agens du deſpotiſme. O mes concitoyens ! comme vous êtes conſéquens ! comme vous ſavez placer votre eſtime ! Si, moins frivoles & moins aveugles, vous euſſiez verſé à pleines mains l'opprobre & l'infamie ſur la première perſonne qui a obéi à l'ordre miniſtériel de décacheter vos lettres, vous ne ſeriez pas contraints de réclamer aujourd'hui contre un abus qui, depuis ſi long-tems, déshonore & tourmente la Nation.

Quant à la petite poſte de Paris, on peut faire à Meſſieurs les Adminiſtrateurs un raiſonnement fort ſimple. Jadis, nos facteurs étoient des Auvergnats ou Savoyards, commiſſionnaires. M. de Chamouſey les a remplacés, vous avez remplacé M. de Chamouſey; donc vous êtes au lieu & place des Commiſſionnaires, nos anciens Facteurs. Or, ſi un de ces Commiſſionnaires s'étoit aviſé de décacheter une de mes lettres, j'aurois certainement eu le droit de payer ſon infidélité par une volée de coup de bâton. Qu'auriez-vous à dire MM. les Adminiſtrateurs, ſi on vous faiſoit eſſuyer le même traitement ? Avez-vous plus de droit de décacheter nos lettres que les commiſſionnaires que vous remplacez ? *Note de l'Editeur.*

en Dauphiné ; on avoit tout lieu de l'eſpérer. Brienne, forcé d'abandonner le timon de la France, fuyoit en Italie cacher ſon opprobre ſous le chapeau de Cardinal, qui l'y attendoit. Necker, ſi cher aux Dauphinois, & que tous les François rappelloient au Miniſtère, lui a ſuccédé, & la Nation en a remercié le Roi comme du plus ſignalé bienfait qu'elle en ait reçu. Lamoignon, incapable de ſoutenir ſeul le choc des Parlemens, quoique ſuſpendus, a été chaſſé. Sa place a été donnée à Barentin, qui s'eſt fait une gloire de renverſer toutes les opérations de Lamoignon. Ce début a été applaudi, mais il ne s'eſt pas ſoutenu. Barentin ne voit pas comme Necker. Il n'a pas aſſez d'énergie pour s'élever au-deſſus des Nobles ariſtocrates, qui font cauſe commune avec les Parlemens ; en un mot, on l'accuſe hautement d'être l'ennemi du Tiers-Etat, & par conſéquent de la Nation.

Pendant que toutes ces révolutions s'opéroient à Verſailles, les Dauphinois aſſemblés à Romans, procédoient en paix à la nouvelle formation des Etats de la Province. L'union régnoit, & l'on diſoit hautement, Bonteville n'eſt plus ici pour intriguer & troubler.

Mais, Monſeigneur, ce calme n'a pas duré long-tems ; tout-à-coup l'Archevêque d'Embrun, qui, comme vous, avoit, dans l'origine, paru être l'ami du peuple, a changé d'opinion & de conduite. Il ſemble que votre eſprit & votre génie l'agitent & l'animent ; il fait plus que vous n'auriez certainement fait.

Furieux de n'avoir point été nommé Député aux Etats-Généraux, il intrigue, il cabale, il parvient à former un parti dont il eſt le chef & le mobile. Il rallie quatre-vingt-trois Nobles ou ennoblis, qui jouent, en Dauphiné, le rôle que jouèrent en 1766 les quatre-vingts-trois *Ifs* en Bretagne.

A leur tête, il menace de renverser les Etats de la Province, leurs réglemens, leurs mandats. Il ne sait trop, à la vérité, sur quelles bases établir son système : tantôt il présente à ses adhérans un projet qu'il les sollicite de signer; tantôt il leur en présente un autre; & tout y est si incohérent, qu'il ne sait lui-même à quoi se déterminer.

Mais ces variations ne sont pas capables de l'arrêter. Dans le Clergé, il est soutenu par les Evêques de Die & de Gap; le premier, non content d'avoir amassé, au préjudice des pauvres, douze à quinze cent mille livres, pendant quarante-deux années d'Episcopat, convoite de nouvelles richesses; l'autre aspire à un Evêché plus considérable que Gap; &, séduit par ses collègues, veut bien oublier qu'il a été un des Commissaires qui ont examiné & approuvé le mandat, & qu'il a lui-même voté dans l'assemblée des remercîmens aux premiers Commissaires qui l'ont rédigé.

Parmi les Nobles, Marcieu, Beausemblant, Flotte, d'Autichamp, sont les principaux acteurs que l'Archevêque met en jeu. Il les a conduits avec lui à Paris, pour intriguer à la Cour & auprès des Ministres qui sont opposés à Necker. Vous ne pouvez pas vous former une idée des manœuvres qu'il a employées pour parvenir à obtenir ses quatre-vingt-trois signatures; car il il n'y a eu aucune assemblée.

Lorsque nous lisions ensemble, Monseigneur, la conjuration de Venise, par l'Abbé de Saint-Réal, vous souvient-il combien nous admirions le chef de cette célèbre entreprise. Quelles réflexions nous présentoient la position d'un homme hardi, entreprenant, qui a la parole à la main, & qui n'a de ressource que le trouble, la confusion & le désordre pour réparer les brèches que

l'inconduite a faites à ſa fortune. L'Archevêque l'emporte ſur le conſpirateur Vénitien ; auſſi adroit, auſſi ſouple, auſſi perſuaſif, lorſqu'il s'agit de gagner, de ſéduire, de corrompre, de guider ſes complices, il l'emporte ſur lui par ſon audace, il a oſé lever le maſque, & braver l'indignation publique.

Vous aviez bien du courage, Monſeigneur : mais auriez-vous eu celui de ſupporter que l'on mît au grand jour toute votre vie, depuis l'inſtant où vous l'avez commencée ſur les bancs de Sorbonne ? Voilà ce qui arrive à l'Archevêque. Perſonne n'ignore actuellement ce qu'il a été, ce qu'il eſt, & ce qu'il doit toujours être ; perſonne n'ignore que les beſoins preſſans, joints à l'amour-propre offenſé, ſont les ſeuls motifs de ſes démarches antipatriotiques ; perſonne n'ignore que ſon principal but eſt de ſe rendre néceſſaire pour obtenir la continuation d'une gratification annuelle de 20,000 liv. ſur les économats, qui doit ceſſer cette année, & qui étoit deſtinée à payer ſes créanciers, qui n'en ont pas touché un denier. En horreur dans ſa Province, mépriſé dans la capitale, les Nobles qu'il a ſéduits, rougiſſent de l'avoir pour chef ; & l'on ne conçoit pas comment ſon intrigante éloquence a pu aveugler des hommes tels que Monteynard & Caderouſſe ; mais ils ſont vertueux, leurs noms reſpectables ne ſont pas faits pour figurer avec des *Ifs*. Ils abandonneront la troupe honteuſe de l'Archevêque, c'eſt moi qui le prédis, & *cet oracle eſt plus sûr que celui de Calchas*.

Vous voyez, Monſeigneur, par ce bref expoſé, que les ames de Leyſſin & de Bonteville ne font plus qu'une aujourd'hui, que vous vivez encore ſur la terre, & que vous n'avez pas à regretter le mal que vous ne pouviez plus y faire, puiſque Leyſſin vous remplace & vous

double; il eſt ſecondé par d'autres Prélats, tels que ceux de Bretagne, & celui d'Aix, digne frere du chef des révoltés Bretons, & qui eſt en Provence ce que Leyſſin eſt en Dauphiné.

Le tems me preſſe, je n'ai que celui d'aſſurer votre grandeur de la profonde vénération avec laquelle je ſuis, &c.

P. S. J'oubliois de vous dire que la Blache & Viennois ſont actuellement à Paris : toujours bons patriotes, toujours chers à la Province, ils la défendent avec ſuccès contre toutes les manœuvres de l'Archevêque & de ſes partiſans. Ceux-ci, après avoir fait paroître deux proteſtations diſſemblables qu'ils ont retirées, ont fini, par un Mémoire au Roi, par lequel ils renoncent à leurs anciennes prétentions, pour en former de nouvelles. Mais le Tiers-état, qu'ils attaquent, rit de leurs vains efforts, & ſe prépare à démaſquer les Auteurs & Rédacteurs de cet écrit, qui eſt une eſpèce de libelle contre la partie la plus reſpectable du Tiers.

Après la lecture de cette lettre, Bonteville continua ainſi ſon plaidoyer: Vous devez actuellement être convaincus, Meſſeigneurs & Meſſieurs, que le troiſième reproche que m'a fait Judas eſt ſans fondement, que ma mort n'a point été précipitée, & qu'en quittant la terre, après avoir fait tout le mal qui m'étoit poſſible, je ſuis remplacé par un héros qui ne laiſſe rien à deſirer.

Hâtez-vous donc de me rendre juſtice, & de me porter à une place dans laquelle les Etats des Enfers ne peuvent plus, ſans ſe déshonorer, ſouffrir un vilain & un roturier.

Judas voulut répliquer, mais on jugea l'affaire ſuffiſamment éclaircie. Les Etats ſe ſéparèrent, & chacun fut réfléchir ſur ce qu'il venoit d'entendre.

La troisième session des Etats fut employée au jugement du procès que Bonteville avoit suscité à Judas. Avant d'aller aux opinions, plusieurs membres de l'Assemblée pérorèrent sur les prétentions du demandeur, & sur les défenses proposées par le défendeur. On distingua surtout, la harangue de Landois, ancien Ministre du Duc de Bretagne, que la Noblesse du Duché avoit barbarement massacré sous les yeux même de son maître.

J'avouerai, dit-il, que, parmi les grands scélérats qui sont descendus dans cet Empire, il en est peu qui aient rapporté autant de titres à notre estime & à notre confiance que Bonteville. Un Evêque suicide doit être ici un être privilégié ; cependant je ne vous dissimulerai point que Bonteville a avancé dans ses plaidoyers plusieurs principes dangereux, & qui méritent toute l'attention des Etats. Je ne veux pas m'ériger en dénonciateur ; mon intérêt ne me guide point, puisque je ne prétends à rien ; mais l'Etat est en péril, si les principes de Bonteville pouvoient jamais y être admis.

Vous avez entendu avec quelle hauteur, pour ne pas dire, quelle insolence, il a traité les roturiers, qu'il appelle des vilains. Vous avez entendu comment il s'est justifié de n'avoir point employé la corde pour commettre son suicide. Malheur à nous, si jamais les distinctions de noble & de roturier s'introduisent en enfer ; si jamais la Noblesse y est un titre exclusif pour parvenir aux honneurs & obtenir des privilèges réels. Qui peut mieux que moi, savoir combien ces distinctions sont fatales à la tranquillité publique & au bonheur des particuliers. Je ne vous peindrai point les troubles & les séditions que les Nobles ont élevés en Bretagne ; leurs attentats multipliés envers leurs Ducs, les vexations

& la tyrannie dont ils ont rendu victimes les peuples de l'armorique. Je ſuis l'exemple le plus frappant de leur fureur inſubordonnée ; quoique premier Miniſtre de leur maître, ils m'ont fait pendre ; ils n'ont eu aucun égard aux larmes, aux ſupplications de leur Souverain, & ſa vie eût été en danger, s'il eût voulu déployer ſon autorité pour ſauver la mienne. Voilà les excès où ſe portent ces hommes orgueilleux d'un titre que le plus grand nombre n'auroit jamais mérité, ſi des uſages abſurdes ne le leur avoit tranſmis par ſucceſſion, comme on tranſmet un champ ou une maiſon : puiſqu'on n'hérite point de la vertu, qui ſeule conſtitue les Nobles, pourquoi hérite-t-on de la Nobleſſe ? Le père de Titus, ne fut-il pas le père de Domitien ; & Louis XI, ne fut-il pas le fils de Charles VII ? Périſſe à jamais la mémoire du publiciſte abſurde, qui, le premier, a imaginé qu'il ne pouvoit y avoir de Monarchie ſans Nobleſſe, & de Monarques ſans Gentilshommes. Quelle erreur monſtrueuſe ! Un Roi ne peut-il pas gouverner par la loi, & ſelon la loi, ſans qu'il y ait dans l'Etat, des Duchés, des Comtés, des Marquiſats, des Fiefs héréditaires ? Peut-il bien gouverner ſi la naiſſance aſſigne les premiers poſtes, les premiers emplois ? La France ne devroit-elle pas rougir de cette erreur, en voyant depuis près d'un ſiècle, ſes Miniſtres & ſes Généraux choiſis dans l'ordre des Nobles, être preſque toujours les derniers Adminiſtrateurs & les derniers guerriers de l'Europe. Je ne crains pas d'avancer : tout état qui renfermera dans ſon ſein une claſſe de Nobles héréditaires, à qui ſeront réſervées les premières places de l'Adminiſtration politique, des armées, de la Religion, de la juſtice, ne ſera jamais qu'une ariſtocratie turbulente, ou l'ombre d'une Monarchie, dans la-

quelle il n'existera ni vertu, ni force, ni vigueur; j'en prends à témoin l'état actuel de la Pologne & l'état actuel de la France.

Mais de quel droit Bonteville vient-il verser à pleine main, le mépris & l'insulte sur la classe nombreuse des Plébéïens? N'a-t-il pas été trop heureux, ainsi que Leyssin, son héros, de s'allier avec des vilains? Leurs frères n'ont-ils pas épousé, l'un, la fille d'un Procureur de Nantes (1), & l'autre, la fille d'un Procureur de Vienne: elles étoient riches, cela est vrai; mais si les richesses peuvent combler l'intervalle que l'on met entre le Noble & le Roturier, je le demande, qu'est-ce que la Noblesse?

Plus je cherche à me former une idée claire de la Noblesse héréditaire, plus je m'y perds; je ne la conçois pas plus dans l'ordre politique que je ne conçois le péché originel dans l'ordre de la Religion. Je ne conçois pas plus qu'une belle action d'un homme imprime sur sa postérité la plus reculée, le caractère de la vertu, que je ne conçois qu'une faute, par lui commise, imprime sur tous ses descendans, une tâche ineffaçable.

---

(1) Le Procureur Nantois, enchanté de ce que sa fille alloit porter le nom de Bonteville, lui avoit assuré une grosse dot: notre héros, alors simple Abbé, fut le Ministre du sacrement. Revêtu de ses habits sacerdotaux, & prêt à monter à l'Autel pour recevoir le serment des futurs époux qui l'attendoient, il fit appeller le futur beau-père dans la Sacristie; & lui déclara que le mariage n'auroit pas lieu, s'il n'ajoutoit à la dot assurée, une somme considérable, qu'il fixa. Le Procureur, trop avancé pour reculer, fut obligé de consentir, & le saint & noble Abbé donna sa bénédiction aux deux époux.

Note de l'Éditeur.

Mais en attendant qu'on m'explique ce mistère, je demande que Bonteville soit déclaré incapable d'occuper aucune place dans l'empire infernal, qu'au préalable il n'ait renoncé publiquement à ses pernicieux principes, & juré, sur le sceptre de Lucifer, de ne jamais chercher à introduire parmi nous, l'aristocratie des Nobles.

Ce discours fit la plus vive sensation sur toute l'Assemblée ; la motion de Landois fut reçue à l'unanimité des voix : Bonteville fut mandé, on la lui signifia ; son orgueil le céda à son ambition ; il prêta le serment exigé.

Bonteville retiré, ainsi que Judas, on procéda à l'examen de la question que Lucifer avoit soumise à la décision des Etats : elle fut discutée avec beaucoup de précision & de netteté, par plusieurs membres qui furent d'avis différent : les uns opinèrent pour Bonteville, les autres se déclarèrent en faveur de Judas.

Le Chancelier, avant de recueillir les voix, chercha à concilier les esprits divisés.

Messieurs, dit-il, il est sans doute peu de Monarques qui laissent à leurs sujets le choix de leurs premiers Ministres. Lucifer vous donne dans ce moment une grande preuve du desir dont il a toujours été animé, de vous gouverner en père ; mais n'abusons pas de sa bienveillance. Nous avons un double écueil à éviter. D'un côté, nous ne devons pas priver notre Monarque d'un Ministre qui lui est cher, & à qui, depuis long-tems il a donné une confiance qui n'a jamais été trahie ; d'un autre côté, si Bonteville mérite cette place, notre justice ne peut se dispenser de l'y élever.

Je n'insisterai point ici sur les réflexions sages de l'honorable Landois : vous avez fait droit à sa motion ; Bonteville s'y est soumis.

Rien de plus héroïque que ſa mort ; la terre & l'enfer n'avoient encore rien vu de pareil ; & je ne balance point à la mettre au-deſſus de celle de Judas.

Mais il eſt un point capital qui ne me paroît pas ſuffiſamment éclairci. Eſt-il bien prouvé que Bonteville ne pouvoit plus être utile aux enfers, lorſqu'il a volontairement quitté la terre ? Permettez-moi de vous faire quelques obſervations ſur les preuves qu'il vous a préſentées.

Il vous a fait un éloge pompeux de l'Archevêque d'Embrun ; je ſais que le portrait n'eſt point flatté, & qu'il y auroit encore bien des coups de pinceau à donner pour rendre parfaitement l'original. Bonteville a paſſé ſous ſilence la conduite de l'Archevêque avec ſes Curés ; auxquels il ne paie pas les portions congrues qui ſont à ſa charge; il a paſſé ſous ſilence les ſommes conſidérables que ſon ami retient au Collège & à l'Hôpital d'Embrun, ſans même leur tenir compte des intérêts ; il a paſſé ſous ſilence le régime de vie du Prélat, qui ne s'eſt nourri pendant quelque tems que du coulis des moineaux qu'il tuoit à la chaſſe, parce qu'une de ſes favorites a cru cet aliment plus réparatif des forces épuiſées, que les chocolats les plus vanillés, & les conſommés les plus ſucculens. Il eſt une foule d'autres anecdotes auſſi piquantes & auſſi caractériſtiques. Bonteville n'en a pas parlé, & on peut dire que dans cette occaſion, l'amitié n'a pas conduit ſes pinceaux même juſqu'à la vérité.

Mais tout cela ne prouve pas que Bonteville & Leyſſin réunis n'euſſent pu rendre de plus grands ſervices à l'Enfer que Leyſſin ſeul. Tout cela ne prouve pas que la mort de Bonteville n'ait été prématurée ; &, ſans certitude ſur ce fait eſſen-

tiel

tiel, nous ne pouvons que décider imprudemment.

Il eſt vrai que Bonteville produit une lettre de ſon Secrétaire qui vient à l'appui de ſes aſſertions. Mais cette lettre, quelque confiance qu'elle puiſſe mériter, n'eſt que le témoignage d'un de ſes ſerviteurs. Elle ne peut par conſéquent, ſeule, déterminer notre jugement.

Dans ces circonſtances, je vais ſoumettre à vos lumières, une idée qui pourroit tout concilier. Ne prononçons point dans ce moment ſur la demande de Bonteville. Attendons que nous puiſſions recueillir des témoignages non-ſuſpects; nous n'attendrons sûrement pas long-tems. Les années qui s'accumulent ſur la tête du vieil Evêque de Die, le feront bientôt deſcendre parmi nous. Conſumés par les plaiſirs, l'ambition & le chagrin, Brienne & Leyſſin ne tarderont pas à le ſuivre. Quelques autres Evêques ariſtocrates, ſuccombant ſous les mêmes maux, ne manqueront pas non plus d'arriver inceſſamment ſur les ſombres bords. Alors nous pourrons réunir un corps de preuves qui nous préſentera ſûrement la vérité.

Pendant ce tems, Bonteville ne reſtera pas ſans honneurs & ſans récompenſes. Nous avons ici une foule de Papes: les Etats en prieront un de lui accorder le chapeau de Cardinal; il mérite cette dignité autant que Brienne qui en jouit aujourd'hui ſur la terre.

Cette propoſition plut au parti qui ſoutenoit Judas. En politique, gagner du tems, eſt ſouvent remporter la victoire. Les partiſans de Bonteville ne purent honnêtement la rejetter: tous les délibérans ſe réunirent à l'avis du Chancelier. Lucifer y donna ſon conſentement; il ne s'agit plus que de procurer le chapeau à Bonteville.

Une députation des Etats fut trouver Bonifa-

ce VIII, qui étoit occupé à relire les bulles qu'il avoit fulminées contre Philippe-le-Bel. Ils lui exposèrent le sujet de leur étonnement lorsqu'ils virent Boniface entrer dans une colère excessive! Quoi! s'écria-t-il, on veut que j'ouvre le sacré collège à un impie, à un athée, à un suicide! non, je n'en ferai rien. Dussai-je être souffleté ici comme je l'ai été dans Ananie, par Sciara Colonne, je n'y consentirai jamais. Lucifer lui-même ne pourra pas gagner sur moi ce que n'auroient pu les Empereurs & les Rois de la terre, quand ils auroient réuni toutes leurs armées. Je vois bien que vous ne connoissez pas encore Boniface VIII; retirez-vous.

Les députés, ébahis, ne voulurent pas pousser les choses plus loin; ils s'adressèrent au galant Léon X, qui, charmé des qualités aimables de Bonteville, lui donna la barette, & lui ouvrit la bouche.

Cette grande affaire étant terminée, les Etats se rassemblèrent pour délibérer sur plusieurs articles essentiels du discours de Lucifer.

D'abord on s'occupa de l'événement des quatre nobles Bretons, & de leurs fauteurs & complices. On convint généralement qu'il n'y avoit rien de plus destructif de la liberté individuelle que les ordres absolus, que l'on appelle en France lettres de cachet, en vertu desquelles un citoyen, sans aucune forme de procès, est arraché à ses foyers, condamné à la transportation ou à la captivité; on observa que tous les usages susceptibles des plus grands abus, avoient eu de bons motifs dans leur origine; que certainement le Monarque avoit agi avec sagesse en préservant, par un coup d'éclat, ses sujets de l'aristocratie des nobles; mais que cet exemple pouvoit avoir des conséquences funestes; que si on n'avoit rien à redouter du souverain

lui-même, on ne devoit pas être rassuré sur le compte des dépositaires de son autorité; que rien n'étoit plus loyal & plus franc que la manière dont le Monarque s'étoit expliqué à ce sujet dans son discours d'ouverture, mais qu'un discours n'étoit point une loi, & que l'exemple de ce qui venoit de se passer pourroit peut-être, dans quelque tems, faire oublier le discours.

En conséquence, il fut unanimement arrêté que Lucifer seroit supplié d'ajouter aux lois constitutionnelles de l'état, une loi qui prescriroit qu'aucun citoyen ne seroit privé de sa liberté, ou contraint de s'exiler, par un simple ordre du Monarque; que si le Monarque, dans sa sagesse, pensoit qu'il dût faire une exception à cette loi générale, dans quelques circonstances rares, il seroit tenu d'en rendre compte à l'assemblée des Etats la plus prochaine; qu'alors le prisonnier ou l'exilé auroit la faculté de se présenter à l'assemblée nationale, pour y demander vengeance, s'ils avoient été traités injustement; que s'il prouvoient leur innocence, il seroient dédommagés sur la caisse particulière du Roi (1), ou sur les biens personnels du Ministre, qui auroit trompé le Roi par un faux exposé; & pour que la loi ne fût pas éludée, les Etats, à chaque assemblée, nommeroient une commission pour faire la visite des prisons d'état, & dresser un procès-verbal du nombre des détenus, & des motifs de leur détention, qui seroient toujours exprimés dans les ordres en

(1) Si on adoptoit cette loi en France, il faudroit que les héritiers de celui qui seroit décédé en prison eussent droit de prouver son innocence à l'assemblée des Etats, & d'obtenir les dédommagemens qui lui étoient dus.

vertu desquels ils auroient été arrêtés ; de manière que chaque assemblée des Etats-Généraux sera, pour cette espèce de prisonnier, ce qu'étoient chez les Juifs les années jubilaires (2).

Cette seconde question étant décidée, les Etats-Généraux qui avoient été convoqués extraordinairement à l'occasion de Bonteville, ne songèrent plus qu'à se séparer. Lucifer se rendit à l'assemblée qui devoit les terminer. L'Orateur des Etats porta la parole, & dit :

Puissant Monarque,

Les Etats-Généraux des enfers, extraordinairement convoqués, ont délibéré sur les objets

---

(2) Cet arrêté des Etats des enfers ne plaira peut-être pas aux publicistes français du jour, qui demandent l'abrogation totale des lettres de cachet ; on les prie de considérer que les lettres de cachet ne peuvent être qu'infiniment rares, dans l'hypothèse ou le gouvernement en seroit responsable à la Nation : que dans l'état présent de la législation française, & tant que les préjugés actuels régneront en France, il y auroit de grands inconvéniens à les abolir entiérement ou à rendre les Tribunaux ordinaires juges de leur nécessité ou de leur injustice ; les lettres de cachet sont un acte extraordinaire de l'autorité royale, dont le Monarque ne doit compte qu'à la Nation. Les Officiers qu'il établit, comme les agens inférieurs d'une portion du pouvoir exécutif qui lui est confié, sont constitutionnellement incompétens pour prononcer sur l'usage qu'il fait de ce pouvoir ; autrement ce seroit placer les mandataires au-dessus du mandant. Cette idée demanderoit un plus grand développement. On se bornera seulement à dire que si la Nation est sage, elle ne souffrira pas que les Ministres soient comptables de leur conduite à aucun tribunal particulier. Elle doit être seule juge de tout ce qui tient à l'administration publique; & les lettres de cachet y tiennent essentiellement. *Note de l'Editeur.*

pour lesquels vous les aviez assemblés ; ils se flattent que vous voudrez bien donner votre royale sanction aux délibérations qu'ils ont prises. Ils seront toujours empressés à reconnoître que dans un état purement monarchique, la Nation ne peut rien sans le Roi, comme vous reconnoissez vous-même que le Roi ne peut rien sans la Nation. C'est de la balance de ces deux pouvoirs, quant à la législation ; c'est de leur accord & de leur harmonie que dépendent la force & la tranquillité de l'Empire, la sagesse de ses lois, la gloire du Monarque & le bonheur de ses peuples, autant que leur nature leur permet d'être heureux.

Nous avons d'éternelles actions de grâces à vous rendre de la prudence & de la vigueur avec laquelle vous avez repoussé pour toujours le systême aristocratique que quelques Nobles prétendoient introduire parmi nous. Oui, Sire, grâces éternelles vous en soient rendues ; l'aristocratie n'eût fait qu'ajouter au déluge de maux que la main d'un Dieu, votre ennemi & le nôtre, se plaît à verser sur nos têtes infortunées. Vous eussiez cessé d'être Roi ; il ne vous en seroit resté que le vain titre, & l'enfer seroit devenu deux fois l'enfer.

Il est vrai ; & nous vous l'avouerons avec cette franchise qui caractèrise de fidèles sujets, les moyens que vous avez employés sembloient annoncer l'exercice d'un pouvoir despotique : nous avons craint que le mal dont vous nous garantissiez ne fût remplacé par un mal aussi redoutable. Le despotisme & l'aristocratie produisent les mêmes effets ; mais nous avons été rassurés par votre discours paternel, qui nous a fait espérer que vous approuviez le projet de loi que nous avons formé au sujet des actes absolus émanés du trône. Nous croyons être parvenus à

concilier la liberté individuelle des ſujets avec l'activité, la célérité & l'étendue eſſentielles à la puiſſance exécutive: nous penſons que c'eſt le ſeul moyen d'être libre ſous l'empire d'un Monarque. Notre délibération a été miſe ſous vos yeux, il ne nous reſte plus qu'à vous ſupplier de lui donner votre conſentement, & par-là, le caractère & l'autorité de la loi.

Nous avons examiné, avec la plus ſcrupuleuſe attention, la demande de Bonteville, que vous avez bien voulu ſoumettre à notre déciſion; les principes qu'il nous a développés, nous ont paru très-repréhenſibles; mais il les a abjurés, & rien ne s'oppoſe plus à ce que vous répandiez ſur lui vos bienfaits & vos faveurs; ſa vie & ſa mort ſont de puiſſantes recommandations en ſa faveur. Cependant nous n'avons pas cru devoir, quant à préſent, faire droit ſur ſa demande. Nous avons cru que notre juſtice n'étoit pas ſuffiſamment éclairée pour prononcer définitivement; mais en même-temps nous avons cru qu'il ne devoit pas reſter confondu dans la foule des Evêques actuellement vos ſujets, & que la pourpre romaine n'étoit pas au-deſſus de ſes mérites.

Daignez, Sire, approuver nos délibérations, daignez nous donner cette nouvelle preuve de l'harmonie conſtante qui a toujours régné entre vous & vos Sujets: harmonie qui, ayant pour baſe & pour lien, l'amour, le reſpect, la reconnoiſſance & la fidélité, doit durer autant que l'Empire même.

L'Orateur ayant ceſſé de parler, on vit Bonteville ſe proſterner aux pieds du trône de Lucifer: J'abjure, s'écria-t-il, j'abjure une ſeconde fois ces principes ariſtocratiques, que j'avois ſucés avec le lait, dans lequels on avoit nourri mon orgueil, & qu'avoit encore exalté mon élé-

vation dans le Clergé. La juſtice & la vérité ſe préſentent à moi dans tout leur jour, *in inferno veritas & juſtitia :* oubliez donc mes erreurs pour ne ſonger qu'à mes actions. Vous commencez à me faire goûter les prémices des récompenſes que j'ai droit d'attendre. Je me ſoumets avec reſpect à la déciſion des Etats; & ſi le moment de mon triomphe eſt retardé, il n'en aura que plus d'éclat, & n'en ſera que plus doux à mon cœur.

Lucifer ayant fait relever Bonteville, par un ſigne de bienveillance, parla en ces termes :

Amés & Féaux,

Je n'ai qu'à vous féliciter & à me féliciter moi-même de la ſageſſe qui a préſidé à vos délibérations. Ce n'eſt qu'au milieu de l'union & de la concorde que règne véritablement la liberté.

La liberté nous donne le droit d'avoir chacun nos opinions; mais elle exige en même tems que chacun de nous faſſe le ſacrifice de ſon opinion particulière à l'opinion générale. S'il en étoit autrement, ſi chacun s'obſtinoit à faire prévaloir ſon avis, ce ne ſeroit plus des hommes libres qui opineroient, ce ſeroit une foule de deſpotes, qui s'efforceroient de ſe ſubjuguer les uns les autres. Le deſpotiſme qui veut aſſervir la penſée eſt encore plus redoutable que celui qui veut aſſervir les actions : il eſt le fléau le plus actif des aſſemblées nombreuſes; c'eſt lui, qui, aigriſſant les eſprits, les aveugle au point de ne pouvoir plus diſcerner le vrai & le faux, le juſte & l'injuſte, le bien & le mal; c'eſt lui qui ſubſtitue l'obſcure lueur des torches de la diſcorde à la clarté lumineuſe du flambeau de la vérité; c'eſt lui qui change en ennemis impla-

cables des hommes qui ne devroient jamais cesser de se regarder comme freres.

Vous avez évité ce terrible écueil, & vous goûtez les doux fruits de la liberté dans le sein de la paix & de l'union. Si les Français se conduisoient autrement dans les Etats-Généraux qui vont se tenir, ils sont perdus.

Je vous l'avouerai : j'ai écarté de cette Assemblée tous les esprits turbulens, qui, sans être membres, auroient pu y faire glisser l'esprit de division & de discorde ; c'est ainsi qu'un Prince sage place un cordon de troupes sur ses frontières pour empêcher la peste de pénétrer dans ses Etats (1).

Je me flatte que vous approuverez cette précaution, comme vous avez approuvé ma conduite à l'égard des Aristocrates Bretons & de leurs prétendus protecteurs. De mon côté, j'acquiesce à votre Délibération au sujet des ordres absolus dont je desire n'être jamais dans le cas de faire usage, mais auxquels l'intérêt public exige que

---

(1) Si le Ministère Français est prudent, il forcera à la résidence, au moins pendant la tenue des Etats-généraux, les Evêques qui n'y seront pas députés. Si on leur permet de venir à Paris, & de se réunir à l'Archevêque d'Embrun, qu'on ne devroit pas y souffrir, ils ne manqueront pas de souffler le feu de la discorde dans l'assemblée, d'intriguer & de cabaler avec leurs partisans, qui en seront membres, & de faire peut-être plus de mal que s'ils étoient eux-mêmes députés.

Il faudroit traiter ainsi les prétendus Députés des dissidens, qui, n'ayant été élus dans aucune assemblée légale, sont absolument sans caractère public ; on doit les considérer comme les brûlots qui ne sont destinés qu'à incendier les flottes, & que l'on ne peut trop tôt couler à fond, si l'on veut s'en préserver.

Note de l'Editeur.

je

je ne renonce pas entiérement. Vos modifications sont sages ; elles me mettront moi-même à l'abri de la surprise, & je reconnois avec plaisir que la comptabilité & la responsabilité des Ministres sont le plus sûr garant de la justice des Rois & de la liberté des Sujets. Je donne donc, dès ce moment, en vertu de mon Autorité Royale, le caractère sacré de loi constitutionnelle à votre délibération, & je ne tarderai pas à la faire publier avec toutes les solemnités possibles.

Pour ce qui concerne Bonteville, & les prétentions qu'il a formées sur la place de Judas, j'applaudis à votre sage indécision ; le tems nous éclairera ; il n'a pas à se plaindre des délais que vous avez fixés. En attendant, je le verrai, avec satisfaction, occuper à ma Cour le rang de Cardinal ; il y marchera immédiatement après Dubois, dont les hauts faits peuvent servir de pendans à la plupart des siens ; & pour lui donner une nouvelle preuve de mon estime, je ferai retracer, par le génie de la peinture, les circonstances étonnantes de sa mort héroïque ; ce tableau précieux ornera la galerie des hommes illustres des Enfers.

Cette Assemblée étant extraordinaire, je ne vous occuperai point des objets qui doivent être traités dans l'assemblée périodique, dont le retour est assez prochain. Je vous ai fait, dans votre première séance, le rapport exact de la situation de l'Empire ; il est aussi florissant qu'il puisse être ; & je me flatte qu'aux prochains Etats-Généraux, je n'aurai que des détails aussi satisfaisans à vous remettre sous les yeux.

Retournez donc dans vos foyers ; annoncez-y la gloire de l'Empire, l'amour paternel de Lucifer pour tous ses Sujets sans distinction, & que la seule récompense qu'il en demande est d'en être aimé comme il les aime.

Ainſi ſe ſont terminés les derniers Etats-Généraux tenus aux Enfers.

Bonteville y attend avec impatience l'arrivée de l'Evêque de Die, de l'Archevêque d'Embrun, & du Cardinal de Brienne. Il ſe flatte que le premier ſuccombera bientôt ſous le faix des années, & que les deux autres ne réſiſteront pas encore long-tems aux effets meurtriers de l'excès des plaiſirs, & aux ſoucis dévorans de l'ambition malheureuſe.

Mais les ſpéculateurs politiques des Enfers penſent que l'arrivée des trois Prélats, loin d'éclaircir le procès intenté à Judas par Bonteville, & d'en rendre la déciſion plus facile, ne fera que le compliquer & le hériſſer de difficultés, parce qu'il eſt à préſumer que Leyſſin & Brienne auront trop de morgue & d'orgueil pour céder à Bonteville le poſte de premier Miniſtre. Judas aura donc trois concurrens au lieu d'un, & tous trois également redoutables. Les Etats-Généraux des Enfers auront donc à juger une queſtion qui ſera plus ardue que jamais.

F I N.

